

**EVALUATION DE LA DEUXIEME CONVENTION D'OBJECTIFS
EAU VIVE – MAE (2001-2003) NIGER**

Rapport final

**Marthe Diarra
GREFCO**

Octobre 2005

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
BC	Banque Céréalière
CCOAD	Chambre de Concertation des ONG et Association de Développement
CIBC	Comité Inter Banque Céréalière
CLD	Comité de Développement Local
COSEGEF	Coopérative de services des Gestionnaires Performants
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable, l'Assainissement à faible coût
CSI	Centre de Santé Intégré
CVD	Centre Villageois de Développement
CTEA	Comité Transitoire pour l'Eau et l'Assainissement ()
GAPEC	Groupement pour Auto Promotion des Entreprises Coopératives
IDH	Indice du Développement Humain
OIREN	Organisations Internationales de Développement Représentées au Niger
OSC	Organisations de la Société Civile
PADL-K	Programme d'Appui au Développement Local de KORNAKA
PIB	Produit Intérieur Brut
(PNUD)	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROXEL	Programme d'élevage
SONAKA	Radio locale
SRP	Stratégie pour la Réduction de la pauvreté

TABLE DES MATIERES

RESUME CONCLUSION.....	4
INTRODUCTION.....	8
METHODE DE TRAVAIL DEROULEMENT DE LA MISSION.....	10
I PROGRAMME KORNAKA/NIGER , PAD/MAHAYI.....	12
1.1 CHOIX DES ZONES D'INTERVENTION ET DES ACTIONS	12
1.2 RESULTATS	15
1.2.1 LES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE.....	15
1.2.2 LES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE LA SANTE, L'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	19
1.2.3 LES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION	19
1.2.4 LES OPERATIONS DANS LE DOMAINE DE L'APPUI AUX ACTIVITES PRODUCTIVES	22
1.2.5 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS (MAITRISE D'OUVRAGE) :.....	24
1.2.6 LA SELECTION DES PRESTATAIRES ET LE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITES.....	24
1.2.7 LE RENFORCEMENT DE RESEAUX D'OCV	24
II ANALYSE DES RESULTATS	25
2.1 LES APPROCHES ET LA DEMARCHE.....	25
2.2 LA SELECTION DES PARTENAIRES POUR L'EXECUTION DES ACTIONS.....	28
2.3 LE CONTROLE DES ACTIONS.....	28
2.4 LA SYNERGIE DANS L'INTERVENTION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES, ONG,	29
2.5 LA COOPERATION ET LE DIALOGUE DE POLITIQUE AVEC L'ETAT	29
2.6 LE POIDS DU TERRITOIRE D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES RESSOURCES HUMAINES	30
2.7 AVANTAGES ET LIMITES DE L'APPROCHE PROGRAMME	31
2.8 LES MECANISMES DE FINANCEMENT ET DE DECAISSEMENT.....	32
2.9 L'EVOLUTION STRUCTURELLE ET LES CAPACITES	33
III SUIVI EVALUATION, CAPITALISATION,	34
BIBLIOGRAPHIE	38

RESUME CONCLUSION.

DES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Les opérations entreprises par EAU VIVE à travers le PALD-KORNAKA dans le Secteur Hydraulique prioritaire pour les populations partenaires, sont en terme d'efficacité, insuffisantes en ce sens qu'elles sont encore loin d'atteindre les prévisions du Programme. En effet, sur vingt trois (23) puits prévus (dont 15 puits villageois, 8 puits pastoraux, 6 réhabilitations) en trente six (36) mois :

- trois (3) sont entièrement réalisés en vingt huit (28) mois d'exercice ;
- 10 puits achevés à 80 % et déjà à l'usage
- 11 puits achevés à 50 %
- 2 puits réhabilités sur six (6) ; mais les études ont montré que seuls 3 étaient réhabilitables.
- Enfin un (1) forage est réalisé (encore non fonctionnel) sur quatre (4) prévus, parce que réalisés entre temps par des projets de l'Etat. Leur équipement sera cependant assuré par le programme et mis en œuvre par Eau Vive .

Plusieurs facteurs selon l'Equipe de Eau Vive, expliquent ce blocage, dont entre autres les difficultés de mobilisation de la contribution financière des villageois, la lenteur des bailleurs de fonds dans le déblocage des fonds destinés aux ouvrages et par conséquent l'incapacité des entreprises à respecter les délais d'exécution des ouvrages. Cette situation rend désuet le mécanisme de contrôle des activités et affecte significativement l'efficacité des activités hydrauliques engagées.

Un système de gestion collective est mis en place pour assurer l'entretien et la maintenance des puits. L'eau malgré tout ne semble pas avoir de coût en elle-même, les populations paient plutôt pour le système d'exhaure et la technicité de l'ouvrage (forage et mini AEP). La gestion collective comporte des limites en matière du contrôle interne, et ce de fait, l'Etat a opté pour la gestion privée de mini AEP qui sont des infrastructures qui drainent des sommes importantes. EAU VIVE devra capitaliser les expériences des autres intervenants et la matière et adopté ce modèle qui semble plus sécurisant et plus transparent pour la gestion des fonds et donc pour la viabilité de l'ouvrage. EAU VIVE devra appuyer aussi l'Etat dans sa réflexion sur la clé de répartition des fonds générés par l'eau.

Des innovation en matière de recherche sont a mettre au profit de EAU VIVE :

- construction d'un modèle d'aménagement de surface type EAU VIVE sur les huit modèles qui existent au niveau national;
- recherche action avec le CREPA qui a abouti à un système de javellisation et de maintien de la potabilité de l'eau de puits.
- Organisation de la Semaine Nationale de l'Eau au niveau régional (au lieu du niveau national) impliquant ainsi les acteurs à la base.

Ces réalisations ont certes des impacts réels sur la vie des populations : la disponibilité en eau augmente significativement, l'hygiène s'améliore et les activités économiques, se diversifient au sein de la communauté. Cependant, la potabilité de l'eau laisse toujours à désirer. Cet axe

légèrement abordé par les intervenants en hydraulique ne devra-t-il pas être davantage pris en compte par EAU VIVE ?

DES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE LA SANTE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT, EDUCATION

EAU VIVE mène des actions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement en vue d'améliorer la situation sanitaire dans sa zone d'intervention qui semble être peu dotée d'infrastructures sanitaires ; l'implantation d'un centre de santé dans le département de MAYAYI est effective, mais l'ouverture du centre réceptionné de puis six mois reste à faire et est impatientement attendue par les populations.

Sur le plan de l'Education, les actions de EAU VIVE consistent à la construction des classes et à la création des centres d'alphabétisation à la demande des populations ; elles concernent également l'appui à l'organisation et à la gestion de ces infrastructures, à la formation, et à la réflexion globale sur toutes les questions relatives au domaine considéré. Elles ont contribué au rehaussement du taux d'éducation au niveau régional. Dans ce domaine, le Programme a dépassé largement les prévisions : quinze (15) centres sont créés dans le canton de KORNAKA .

Un atelier sur l'offre éducative a été organisé par Eau Vive à Kornaka pour mieux cerner la demande locale en matière d'éducation.

Des actions de EAU VIVE dans ce domaine s'insèrent dans la dynamique de l'enseignement public. EAU VIVE à travers l'éducation formelle et non formelle, apporte des changements significatifs dans la vie des populations rurales qui peuvent désormais lire et écrire.

DES OPERATIONS DANS LE DOMAINE DE L'APPUI AUX ACTIVITES PRODUCTIVES.

Dans ce domaine le Programme a créé huit (8) banques céréalières et en a réhabilité dix (10) anciennes et a mis en place une structure qui les regroupe : « comité inter-banques céréalières. Les 18 banques céréalières ont été dotées chacune d'un stock initial de 10 tonnes qui est venu s'ajouter à un stock mobilisé sur place et variant de 2 à 5 tonnes selon les villages. Chaque village a en outre mobilisé 100 000 FCFA versé sur un compte ouvert au nom du Comité Inter banque céréalière et géré par le réseau pour assurer les coûts de concertation et de structuration du réseau.

Pour rendre plus opérationnelles et plus performantes les BC, le programme doit s'inspirer des expériences des structures professionnelles en la matière : c'est le cas Afrique Verte, Projet BIT ZINDER... Ceci est d'autant plus nécessaire que la pérennité des structures est menacée du fait de la mauvaise répartition des rôles : La structuration opérée par le programme comporte des failles qui menacent la pérennité des structures mises en place .

Chaque structure de gestion de BC organise et gère localement sa banque céréalière conformément au règlement intérieur que chaque village porteur de BC s'était donné.

Le Comité Inter Banque a été mis en place par ces mêmes villages dans le but d'harmoniser les activités et d'organiser justement les cessions/ventes aux mêmes périodes et dans les mêmes conditions tarifaires. C'est justement par cela que l'impact sur le marché peut être positif. Les décisions de vente ou d'achat ne sont pas prises unilatéralement par le CIBC (bien qu'étant l'émanation de ces comités), mais au cours d'une rencontre inter BC coordonnée par le CIBC qui réunit les membres des comités des BC et le chef de village. Au cours de cette rencontre, Chaque comité se prononce par rapport à la tendance du prix des céréales dans sa localité, comparé au prix sur les trois grands marchés ruraux céréaliers du canton où se joue la

spéculation qui s'internalise dans tout le Canton (Marchés de Sabon- Machi, Ajékoria et Dan-Goulbi). Ainsi donc après analyse et comparaison, une moyenne de prix est fixé qui laisse tout de même à chaque comité une marge de plus ou moins 25 à 50 francs selon le cas.

L'objectif ici est de favoriser la stabilisation des prix dans le Canton en décourageant les spéculations dans les marchés. L'effet des banques céréalières sur le marché en terme d'infléchissement des prix peut être obtenu par une discipline collective des différentes instances de gestion des BC. Une banque céréalière à elle seule peut difficilement atteindre ce résultat.

Cette vision qui justifie les approches développées par Eau Vive n'est pas toujours bien ressentie par les banques de céréales, soucieuses d'une plus grande autonomie en matière de gestion et de flexibilité dans les directives pour intervenir sur les marchés telle que dans toute situation où il faut s'entendre sur des critères de convergence entre les structures, certaines peuvent se sentir lésées ou même considérer que leur marge d'autonomie est réduite.

Ainsi les comités des BC au niveau des communautés sont des exécutants du CIBC ; selon la perception recueillie auprès des gérants rencontrés : ils ont simplement la charge de vendre, d'acheter et de stocker les grains. Le CIBC décide de la période et du prix pour la vente et l'achat des grains. Le comité de DAN FAROU déplore cet état de fait, puisqu'il s'approvisionne toujours après que le prix du mil ait déjà connu une hausse sur le marché local. De même pour la vente, elle intervient toujours plus tard au lieu de prendre le relais des greniers familiaux. Les membres du CIBC sont dispersés à travers le canton et la rencontre pour décider de l'approvisionnement et de la commercialisation confronte le problème de déplacement.

Le CIBC devait jouer un rôle de contrôle au niveau des banques et ce rôle est joué par le programme qui lui devait assurer le fonctionnement et la viabilité de ce système (contrôle de la gestion des BC par le CIBC) pendant la durée de cette phase.

DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

Peu de partenaires locaux de EAU VIVE ont reçu de la formation. Hormis les structures de gestion des BC, ils n'ont bénéficié que des appuis parcellaires allant des formalités de mise en place des organisations, aux voyages d'études de certains membres. Pourtant il existe des activités qui demandent une certaine technicité que la simple pratique ne peut facilement remplacer. Il s'agit notamment de la maîtrise d'ouvrage.

Des efforts importants restent à faire pour améliorer les actions de formations en direction des partenaires villageois. En ce qui concerne les prestataires, également Eau Vive peut être plus pro active en cherchant à mieux cerner les insuffisances chez les prestataires (à partir des exercices de contrôle de l'activité) et à proposer des activités pertinentes pour l'amélioration de leurs performances.

On relève que la responsabilisation qui signifie en d'autre termes « partage des coûts » ou cofinancement, bien que préparant les acteurs à assumer leur, devoirs de citoyens, présente des limites. Du moins dans la zone de KORNAKA. Le risque est grand en effet que les demandes d'exécution des ouvrages ne correspondent qu'à la capacité de mobilisation des ressources financières de la communauté villageoise.

Il ressort de ce qui suit que EAU VIVE en vingt huit (28) mois d'activité, a diversifié ses activités de sorte qu'elle occupent la quasi-totalité des secteurs socio-économiques : hydraulique, santé, éducation... qui pourrait correspondre aux besoins exprimés par les populations. Mais cette diversification n'est pas nécessairement synonyme d'efficacité ou d'opportunités offertes aux paysans. En cherchant à faire tout et en même temps, l'ONG court le risque de faire tout à moitié. Pour être plus performante, elle doit se limiter au secteur

hydraulique qui semble être son option initiale et pour lequel elle possède plus de professionnalisme. Elle pourra ainsi développer d'autres activités liées à l'Eau jusqu'ici délaissées par les « Développeurs », concernant l'éducation en hygiène et en assainissement.

Financement et décaissements

- Les retards dans le décaissement expliquent souvent de manière dominante les insuffisances observées dans la mise en œuvre des actions, que ce soit au plan de l'efficacité, de l'efficience, et aussi des impacts ainsi que de la durabilité. Le travail sous pression extrême à certains moments, et les difficultés de suivi sont partiellement basés sur cette contrainte. Cela est particulièrement net et exprimé au Niger (pays ayant subi plus fortement cette contrainte) tant par les services administratifs, techniques que les populations dans la région de Maradi.

Performances des services étatiques et efficacité des entreprises

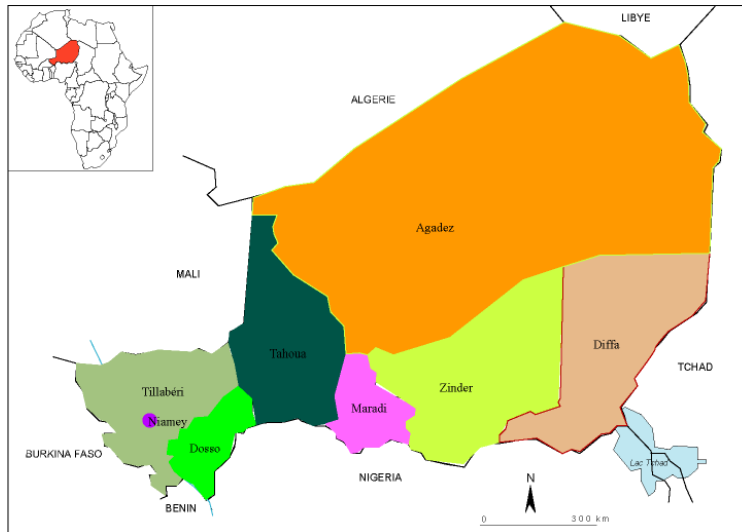
Il est avéré que les acteurs locaux ont dans une large mesure accusé des retards dans la mobilisation de leur part de financement ; ce qui a pu occasionner des retards dans le démarrage de certaines activités. Il en est de même pour certains services techniques de l'Etat : La Direction régionale de l'Hydraulique a mis plus de 6 mois de retard dans la livraison des schémas de dimensionnement de réseau pour la mise en place des mini adduction d'eau à Ajékoria et à Akoira-Idi. Certaines entreprises accusent aussi du retard : ainsi, l'entreprise ETP, adjudicataire de travaux de 3 puits dans le canton de Kornaka, a perçu le règlement de son dernier décompte depuis décembre 2004, suspendu les travaux en mars 2005 sans grand avancement et ne les a pas encore repris à ce jour faute d'équipement (selon l'intéressé). Une procédure de rupture de contrat est en cours.

Capacités, dynamique actuelle et perspectives

L'équipe de Eau Vive Niger est consciente des contraintes et difficultés rencontrées. Les programmes d'appui aux communes, déjà élaborés ou en cours d'élaboration indiquent que bien des enseignements de l'expérience tirée déjà ont été tirés.

Ce faisant Eau Vive se recentre déjà autour de l'eau auprès des communes à qui elle envisage apporter ces appuis, en terme de renforcement de capacité pour l'exercice des compétences qui leur sont dévolues. Eau, hygiène et assainissement riment ensemble ; la majorité des bailleurs se sont peu investis dans l'hygiène et l'assainissement ; EAU VIVE a aussi à travers ces programmes émergents une valeur ajoutée à apporter, en prenant appui sur son expérience.

INTRODUCTION



Le NIGER est un vaste pays enclavé de l'AFRIQUE de l'ouest avec une superficie de 1.267.000 km² dont les trois quarts sont quasi désertiques ou désertiques. Niamey la capitale est située à 1.200 km de Cotonou (Bénin) le port le plus proche. La population est rurale à 84% et se caractérise par sa jeunesse (60 % ont moins de 15 ans).

Le taux annuel de croissance démographique 3,1 % est le plus élevé au monde, alors que le taux

moyen de croissance économique se situe autour de 2,5 % ces dernières années. A ce rythme, on estime que la population du Niger sera de 22,5 millions d'ici 2025 ; ce doublement de la population pourra avoir des effets dévastateurs sur l'écologie déjà très fragile du pays et réduira la superficie cultivable de terres arables par habitant à un niveau critique

Le NIGER a, ces dernières années, régulièrement occupé la dernière place au classement des pays selon l'Indice du Développement Humain (IDH) élaboré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). En effet, la plupart des nigériens et particulièrement les femmes et les jeunes vivent dans une situation d'extrême vulnérabilité, avec un faible niveau d'éducation et une couverture sanitaire, hydraulique, alimentaire très insuffisante.

Le système de sécurité alimentaire mis en place par l'Etat et les donateurs aide à atténuer les effets des crises ; mais, des franges entières des populations les plus vulnérables demeurent chroniquement touchées par un extrême dénuement alimentaire dans plusieurs parties du pays

La croissance économique en 2002 a été de 3% ; mis en parallèle avec la croissance démographique de 3,3%, ce chiffre traduit plutôt une dégradation du niveau de vie, qu'une réduction de la pauvreté. La croissance économique est basée sur la production agricole elle-même sujette aux aléas climatiques. Malgré les efforts d'investissement, l'économie nigérienne reste encore primaire et demeure sous l'emprise de la précarité du climat. Le secteur agropastoral contribue pour environ 40% au PIB dont environ 12% pour l'élevage. La contribution des autres secteurs est de 14% pour les mines, l'industrie et la construction, de 46% pour les services dont 17% pour le commerce. Le PIB global du pays était estimé à environ 1,94 milliards de dollars US en 2002¹ ; ramené par tête d'habitant, il est estimé, pour la même année, à environ 179 dollars US.

Une spécificité importante de l'économie nigérienne réside dans le dynamisme du secteur informel qui s'est considérablement développé au détriment de l'économie formelle (sa part dans le PIB est supérieure à 80 %). Ce secteur présente l'avantage d'absorber la plus grande partie de la main d'œuvre nigérienne ; en revanche, il est encore hasardeux d'affirmer qu'il

¹ Source : DSCN

crée de la richesse, car des données indiquent qu'il a des effets dé-structurants sur l'économie nationale.

Des ruptures majeures dans la continuité de l'Etat et la vie de tous les nigériens caractérise la vie politique du pays : 1 conférence nationale souveraine, 4 Républiques, 2 coups d'Etat, 2 régimes militaires, 2 rébellions armées. Ces crises ont eu pour conséquence une instabilité institutionnelle récurrente et une longue absence de l'Etat qui a affaibli sa capacité à élaborer

La SRP, cadre de référence pour les actions de réduction de la pauvreté

L'objectif principal de la SRP est de réduire l'incidence de la pauvreté d'au moins 50 % d'ici 2015. Pour réaliser cet objectif, quatre (4) principaux axes stratégiques (qui font office d'objectifs intermédiaires), ont été définis :

- Le maintien d'une croissance de qualité fondée sur une meilleure allocation des dépenses publiques, la réduction de l'irrégularité de la production agricole et le dynamisme du secteur privé. Tous ces efforts devraient conduire à un taux de croissance annuel moyen de 4 % au cours de la période 2001-2005 ;
- Le développement des secteurs productifs axé sur la relance du secteur rural, la sécurité alimentaire, la lutte contre la désertification, la préservation de l'environnement et la gestion efficace des ressources naturelles, le développement des transports routiers, les mines et l'énergie ;
- L'accès garanti des pauvres aux services sociaux de base notamment à travers l'augmentation du taux de scolarisation de 34 % à 45 % à l'horizon 2005 ; celle du taux de couverture sanitaire de 47 % à 60 % d'ici l'an 2004 ; et l'amélioration de l'accès des populations rurales à l'eau potable portant le taux de couverture en hydraulique rurale à 70 % en 2005 ;
- Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la promotion d'une bonne gouvernance et l'achèvement du processus de décentralisation.

et conduire des politiques de développement de long terme. Les mesures d'assainissement et de relance de l'économie (dont le Programme d'Ajustement Structurel et la dévaluation du franc CFA) n'ont pas bénéficié d'une stabilité minimale des institutions étatiques et du consensus national des acteurs de la vie publique. Malgré ces soubresauts, l'Etat du NIGER avec l'appui de ses partenaires au développement, a essayé d'apporter des réponses à travers des réformes structurelles et plusieurs programmes/ politiques de développement.

Une lueur d'espoir est apparue au début de l'année 2000 avec la mise en place d'institutions républicaines, élues dans un contexte de multipartisme et qui parviennent à fonctionner tant bien que mal. A la faveur de cette stabilité retrouvée et saisissant l'opportunité de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très

Endettés), le Gouvernement a élaboré en 2002 un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui stipule que « La SRP, fruit d'une large implication de tous les acteurs sociopolitiques du NIGER, constitue désormais le cadre de référence de toutes les actions de développement économique, social et culturel et de dialogue permanent avec les partenaires au développement ».

EAU VIVE s'inscrit dans les deux derniers axes stratégiques de la SRP et contribue de ce fait à un meilleur accès aux services sociaux, au renforcement de capacité de capacité des organisations de base et, depuis peu, s'intéresse aux instances communales nouvellement mises en place.

La région de MARADI zone de concentration des actions de EAU VIVE, située à environ 700 km de NIAMEY la capitale, est une région qui demeure encore très vulnérable malgré les actions de développement. Si MAYAYI dispose d'un appui du PNUD sur le développement local et développement communal, KORNAKA bénéficie de peu d'intervention de développement : VISION MONDIALE, PROXEL, ECCO DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (BC) ... la plupart des localités ciblées n'ont jamais été touchées par un projet ; il en est de même pour les cinq communes du canton (KORNAKA, AJE KORAI, MAYARA, DAN GOULBI et SABON MACHI).

Ce choix de communautés agropastorales positionne EAU VIVE dans un contexte géographique peu adapté aux activités agricoles pluviales (à la limite sud de la zone agricole) avec souvent des problèmes aigus d'eau de boisson (sol très sableux, nappe située à plusieurs dizaines de mètres, enclavement des communautés, ...).

Dans l'ensemble les ménages ruraux de la région de MARADI sont très vulnérables. Différentes études mentionnent que plus des deux tiers des ménages sont très vulnérables et ne couvrent pas, entre autres, leurs besoins alimentaires annuels.

Tableau 1 : Profil de la pauvreté selon les régions du NIGER

Régions	Effectif de la population				Ratio	
	Total	Pauvres	Très pauvres	Non pauvres	Pauvres	Très pauvres
AGADEZ	184.000	80.300	43.500	103.800	44%	24%
DIFFA	193.500	94.500	36.400	99.000	49%	19%
DOSSO	1.204.800	912.800	524.000	292.000	76%	43%
MARADI	1.628.700	1.053.700	628.600	575.000	65%	39%
TAHOUA	1.429.500	725.200	281.100	704.300	51%	20%
TILLABERY	1.553.100	1.250.100	830.000	303.000	80%	53%
ZINDER	1.612.600	944.600	390.700	668.000	59%	24%
NIAMEY	493.300	208.100	90.500	285.200	42%	18%

Le département de KORNAKA situé au nord de la région constitue une zone encore plus démunie au plan de la sécurité alimentaire et de la couverture en services sociaux de base.

Source : Etude sur la Stratégie de Sécurité Alimentaire, Magha M.I., 2001

METHODE DE TRAVAIL DEROULEMENT DE LA MISSION

Les grandes distances du pays ont conduit l'équipe à opérer un choix stratégique porté sur les discussions avec les acteurs locaux autour de leur compréhension des activités engagées, la pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité de ces actions ; la consultante nationale a poursuivi le processus au niveau des communautés et a en outre assuré les rencontres avec les différents partenaires de EAU VIVE.

• Sites visités et représentativité

La collecte des données a ciblé une grande diversité de sites représentant les types d'actions entreprises dans le cadre des programmes mis en œuvre par EAU VIVE. Ainsi la mission d'évaluation a considéré les anciennes zones d'intervention de même que les zones les plus récentes : MAYAYI, MARADI et NIAMEY.

MAYAYI, a offert une vision historique de la mission de EAU VIVE au NIGER, l'évolution de son intervention vers une plus grande diversification des infrastructures, puis son implication dans le renforcement de capacité des populations locales :

- DADIN KOWA : puits, écoles CVD ;
- DAN MAIMOUNA : puits, écoles, CVD, CSI.

KORNAKA, à travers les banques céréalières de SABON MACHI et DAN FAROU, la mini AEP de AJE KORIA, l'appui au développement communal à KORNAKA démontre d'autres aspects du développement local. Les sites de KAFA KOIRA et de KOMBA à proximité de NIAMEY ont permis la vérification de certaines hypothèses.

Des regroupements d'acteurs locaux, comme les élus locaux du département de KORNAKA, les membres du CVD de ZONGO OUMARA - DAN MAIMOUNA, porteurs du projet de construction du CSI, le comité inter banques du canton de KORNAKA, ont favorisé des échanges qui ont guidé l'équipe à une appréciation plus objective des interventions de EAU VIVE dans la région de MARADI.

Les échanges avec les partenaires et prestataires de services (Services Techniques de l'Etat, bureaux d'études, bureau de contrôle, entrepreneurs, ONG...) situent la dynamique de développement dans laquelle eau vive s'inscrit aujourd'hui.

La qualité des entretiens approfondis réalisés avec les différents interlocuteurs, les multiples croisements des informations, la démarche itérative et analytique adoptée par l'équipe pour la validation de ses analyses ont permis la réalisation de ce travail dans le délai imparti.

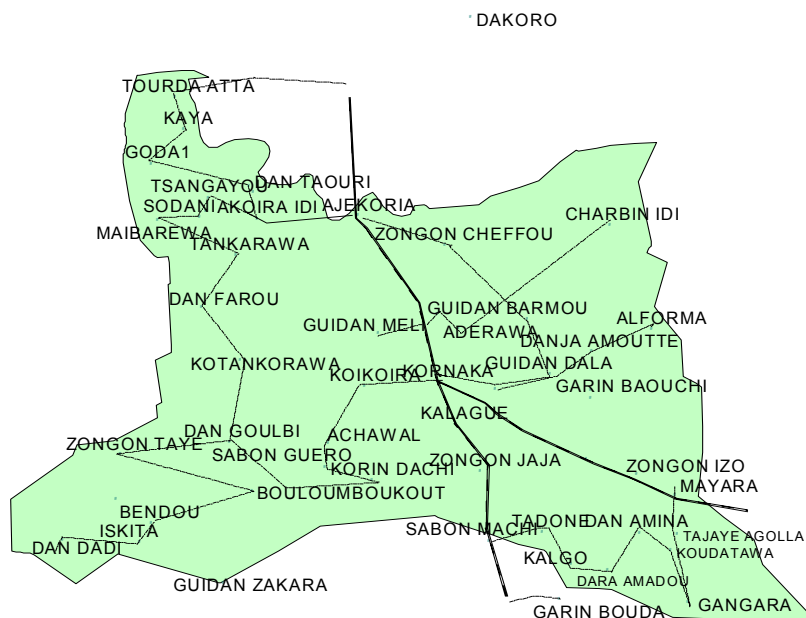
I PROGRAMME KORNAKA/NIGER , PAD/MAHAYI

1.1 CHOIX DES ZONES D'INTERVENTION ET DES ACTIONS

« Suite à la mauvaise saison hivernale de l'année 2000 au NIGER, les autorités coutumières locales du canton de KORNAKA présentèrent au nom des populations de cette zone une demande d'aide alimentaire à l'Ambassade de FRANCE au NIGER. En réponse à cette demande et à la demande des services de la coopération française au NIGER, EAU VIVE effectua une mission d'évaluation de la situation alimentaire et sanitaire sur le terrain. Cette mission conclut à la non urgence de la situation mais par contre à un réel besoin d'appui plus global à la zone en terme de renforcement de ses capacités autour de la sécurité alimentaire, des besoins sociaux de base, de la structuration du milieu et du renforcement de l'économie locale. Elle conclut également à la nécessité de laisser émerger une demande locale émanant des communautés villageoises elles-mêmes avant toute éventuelle intervention pour donner à cette demande un réel et véritable ancrage à la base.

C'est ainsi que plus d'une centaine de villages présentèrent à la suite de cette mission des demandes d'appui à EAU VIVE dans des domaines aussi divers que l'Eau, la Santé, l'Education, la Production et l'Organisation sociale. Après plusieurs missions complémentaires, sectorielles sur le terrain et des échanges approfondis avec les acteurs villageois, les services techniques de l'Etat du département et de la région, les autorités coutumières et administratives locales, 51 villages furent retenus pour engager les premières actions inscrites dans le PADL-KORNAKA » (Proposition de financement du PADL-K).

Figure 1 : Carte de la zone du PADL KORNAKA



Le choix du canton de KORNAKA, bien que très vaste (4.350 km² avec 382 villages administratifs totalise environ 250.000 habitants) correspondait avant la décentralisation, à la plus petite l'entité administrative. La pertinence de ce choix réside dans :

- son isolement géographique agissant négativement sur l'appauvrissement des populations et le renforcement de leur capacités (accès difficile de la plupart des communautés) ;
- le peu d'actions de développement entreprises dans la zone et l'importance des besoins en appui ;
- sa relative cohésion due à son appartenance à une même chefferie traditionnelle.

L'environnement y est très dégradé et les ressources naturelles continuent à subir une forte pression pour couvrir les besoins des populations qui vivent essentiellement d'agriculture et d'élevage ; La production agricole est régulièrement déficitaire dans ce canton.

En effet, 51 villages soit 13% des villages du canton où réside plus de 50% de la population sont concernés par les activités du programme pour les raisons qui suivent :

- ces villages sont les premières communautés demandeuses d'appui ;
- la pertinence des demandes soumises à EAU VIVE ;
- l'engagement des villages en rapport avec leur volonté de changement.

«Ces villages sont néanmoins regroupés autour de 7 pôles sous cantonaux, qui pourraient devenir, dans un avenir proche, les futures communes rurales en préparation dans le cadre de la décentralisation en cours au Niger » (document de projet,). Leur répartition effective au sein de cinq communes ne semble pas affecter la dynamique inter villageoise.

Mais, les distances entre les villages constituent un facteur qui entrave l'efficacité des activités entreprises. Et la mise en oeuvre du programme, basée sur les demandes émanant de communautés rurales très dispersées au sein de l'espace cantonal, n'a pas permis une économie d'échelle en terme de synergie, de cohérence et de partage entre les communautés du canton. L'immensité de l'espace cantonal même s'il représentait la plus petite entité administrative a dilué les efforts de EAU VIVE et n'a pas permis une mise en cohérence ou en synergie des actions au plan inter villageois. EAU VIVE a plutôt recherché à multiplier ses offres au sein même des communautés ; les diagnostics villageois n'ont pas débouché sur une planification d'ensemble concernant le développement du canton. Cette option a créé des îlots de développement sans réelle synergie entre eux. Mais, l'inscription future de ces actions dans un contexte communal, du fait de l'existence d'un plan de développement, donnerait, sans nul doute, des effets et impacts plus cohérents en matière de développement.

PRESENTATION DU PADL/KORNAKA

Le programme vise l'amélioration des conditions de vie des habitants de 51 villages et plus largement ceux du canton de KORNAKA et de la zone toute entière.

L'objectif spécifique est de promouvoir le développement local dans le canton en s'appuyant sur 3 sous objectifs à atteindre et qui sont :

- **améliorer la structuration du monde rural** et le fonctionnement des structures communautaires de base :

- en renforçant les capacités de gestion des structures villageoises et des groupements existants,
- en mettant en place des structures inter villageoises fonctionnelles,

- en mettant en place des plans locaux de développement

- améliorer la qualité des services sociaux de base, et notamment :

- l'approvisionnement en eau des populations,
- l'hygiène et de la prévention sanitaire,
- l'accès à l'éducation de base et à l'alphabétisation.

- améliorer la sécurité alimentaire et les capacités locales de production :

- en appuyant la production agricole,
- en améliorant le fonctionnement des banques céréalières déjà existantes,
- en mettant en place de nouvelles banques céréalières afin que l'ensemble de l'espace cantonal soit bien couvert par leurs services,
- en mettant en place un réseau fédérateur de banques céréalières au niveau cantonal et éventuellement régional.
- en appuyant l'élevage sédentaire et transhumant,
- en développant les productions locales et les métiers locaux,
- en appuyant l'accès au crédit auprès d'organismes spécialisés en la matière.

Les groupes cibles sont : les associations et groupements de base, les structures de gestion des infrastructures sociales et communautaires et les structures inter villageoises. Pour ce faire le programme entreprend des activités de renforcement des structures communautaires, d'amélioration des services sociaux de base, de renforcement de la sécurité alimentaire des populations et de renforcement des capacités locales de production. Le programme a démarré en mars 2003 pour trois années consécutives

PRISE EN COMPTE DES POLITIQUES NATIONALES DE DECENTRALISATION

La décentralisation nigérienne devrait impulser un développement de la société civile puisque les communautés sont désormais appelées à s'organiser, élire leurs conseils locaux et à exercer certains pouvoirs détenus par l'Etat central.

La finalité du processus de décentralisation est d'arriver à un développement local financé, exécuté et contrôlé par les véritables bénéficiaires, à une responsabilisation des populations locales dans la gestion de leurs propres affaires permettant l'amélioration et la sécurisation de leurs conditions de vie.

L'option de renforcement de capacité des organisations, faite par le programme, demeure très pertinente au regard de cette orientation politique ; elle se veut responsabilisante et plus démocratique :

- La démarche participative est au cœur de l'apprentissage : les populations optent le partenariat avec le projet et établissent une requête en fonction de leurs priorités ; l'appui en maîtrise d'ouvrage fait aux populations devra leur permettre de s'approprier leur propre développement communautaire ;
- La mise en œuvre se base sur le développement du partenariat avec le projet, les services techniques de l'administration, etc. constitue un apprentissage pour les responsables villageois en matière de procédures de requête et d'amélioration quant à l'accès aux services sociaux ;

- Les prises de décisions sont collectives, le plus souvent, en assemblées villageoises même si ces dernières sont soumises aux enjeux tacites du pouvoir local ; elles constituent tout de même une ouverture pour un dialogue local qui était seulement de réservé aux seules personnes influentes et âgées de la communauté.

Cette implication des populations à la gestion communautaire est un pas important dans un contexte de décentralisation où elles doivent jouer le rôle capital soit en tant que partenaire des communes, elles-mêmes considérées comme démembrement de l'Etat, soit en tant structures constituant un contre-pouvoir. Or des organisations de la société civile dans le contexte rural nigérien sont très faibles et loin de jouer quelque rôle important, en raison de leurs faibles capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et financières. L'option de renforcement de capacité des organisations, faite par le programme, demeure très pertinente au regard de l'évolution de la politique nationale et locale.

1.2 RESULTATS

1.2.1 LES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Il est important de mentionner que l'hydraulique a été la porte d'entrée de eau vive au NIGER, sur demande des populations du département de MAYAYI. Les demandes dans ce secteur demeurent toujours les plus importantes selon les différents diagnostics villageois entrepris au début du programme.

⇒ **Efficacité**

En terme d'efficacité les réalisations hydrauliques semblent progresser avec un rythme très lent. Les prévisions sont encore loin d'être atteintes. De l'avis de l'équipe EAU VIVE, les raisons sont liées à :

- la capacité des villageois à mobiliser la contribution financière : les mini adductions d'eau potable qui constituent les ouvrages les plus coûteux, sont ceux qui demandent plus de temps pour la mobilisation de la contribution financière (deux années à AJE KORIA)
- les retards de décaissement de la part des bailleurs de fonds: le forage de AJE KORIA est terminé en novembre 2004 et le réservoir n'est pas encore terminé.
- La capacité des entreprises à respecter les délais : lorsque le délai contractuel est dépassé, l'entreprise est souvent engagée sur d'autres marchés et a de la peine à réorganiser son calendrier suite au déblocage tardif des fonds de EAU VIVE.

Ce secteur demeure encore de loin le plus prioritaire pour les populations, aussi bien à KORNAGA, qu'à MAYAYI et les besoins sont loin d'être satisfaits car l'accroissement démographique accéléré que connaît la zone n'œuvre pas en faveur d'une amélioration rapide du taux de couverture des besoins en eau.

La mise au point d'un aménagement de surface, type eau vive (sur les 8 types qui existent au niveau du pays) et dont certains intervenants se sont inspiré comme l'UNICEF est aussi un résultat appréciable sur le plan national.

EAU VIVE recherche avec d'autres partenaires comme le CREPA la promotion de l'hygiène à KOMABANGOU ; dans le cadre de cette recherche action, la javellisation et le maintien de l'eau potable et saine a constitué une innovation dans le pays.

EAU VIVE, a aussi sur demande des populations, favorisé l'implantation de forage à pompe : le seul forage de KOMBA à proximité de NIAMEY, s'étant avéré insuffisant pour satisfaire les besoins en eau des populations ; le second forage implanté par EAU VIVE permet aujourd'hui, une plus grande disponibilité en eau.

EAU VIVE paraît comme un intervenant qualifié en matière de l'eau ; la diversité de son offre (puits, forage à pompe et mini adduction d'eau) la recherche pour offrir une eau saine (aménagement de surface et javellisation), sa capacité de recherche en s'entourant de personnes ressources qualifiées sont autant de facteurs qui oeuvrent en faveur de sa performance dans le domaine de l'hydraulique.

⇒ **Efficience**

Le recours à des partenaires qualifiés pour la construction des puits, et des forages est une démarche efficiente qui est de plus en plus utilisée dans le monde du développement.

Mais, le retard observé, même au cours de cette année 2005, dans les décaissements de fonds crée l'opportunité au niveau des entreprises de ne pas respecter les délais à leur tour et à EAU VIVE de ne jamais recourir aux pénalités de retard lorsque le cas subvient. Le respect des clauses contractuelles devient désuet.

- Le délai contractuel généralement de sept à huit mois connaît des retards de 3 à 4 mois dans le paiement après décompte de l'entreprise. Actuellement les marchés attribués n'ont pas encore démarré faute de décaissement de l'avance de démarrage. Il est à noter que les décaissements d'avances de démarrage sont souvent retardés par le non paiement des parts de financement villageois. Le mode opératoire proposé par Eau Vive et engageant l'acteur local par contrat d'action, commande le paiement d'Eau Vive après celui du village. C'est donc en toute logique que les retards de paiements villageois entraînent ceux d'Eau Vive et donc celui du démarrage de l'action elle-même

Le bureau de contrôle installé à MARADI pour les besoins des travaux a un contrat de dix huit mois arrive à terme de son contrat dans 3 mois ; un avenant prolongeant la période devra intervenir nécessairement. Tous ces coûts supplémentaires concourent à réduire l'efficience des ouvrages hydrauliques entrepris dans le cadre du PADL - KORNAKA. Il en est de même pour les minis adduction d'eau.

⇒ **Cohérence et synergie**

La structuration des comités, autour des puits respecte celle prônée par l'Etat ; elle est basée sur la constitution d'un comité de gestion du puits qui s'occupe en réalité de l'entretien courant (balayage..) ;

Sur le plan de la politique nationale,

Il est à signaler que l'Etat n'a pas encore pris d'option sur la gestion privée des mini adduction d'eau. Cette option est en test sur une vingtaine de sites à travers le pays et des orientations nationales en terme de politique seront prise après cette phase test. Dans le cadre du PADL Kornaka, Eau Vive a opté en concertation avec les 4 villages concernés de mettre en œuvre l'option de gestion communautaire sur 2 sites et l'option de la délégation de la gestion à tiers pour les 2 autres sites. La mission d'évaluation a séjourné à Ajékoria qui mettra en œuvre l'option communautaire dont on connaît aujourd'hui les limites sur lesquelles il faudra agir contrairement à la gestion déléguée qui en est encore à ces premiers essais dans le

pays. Ces choix opérés par Eau Vive l'ont été en étroite concertation avec les services techniques de l'Etat en charge de la question.

La tendance actuelle des intervenants est une préférence pour la gestion privée qui offre la possibilité d'un contrôle régulier de la caisse car les risques de malversations sont grands : la caisse peut contenir des sommes importantes, 33.000.000 F CFA à SABON MACHI pour une mini AEP installée en 1999.

Les caisses collectives, détenues par des personnes choisies pour leur intégrité sont rarement ou pas contrôlées ; « l'idée de contrôle est spontanément difficilement acceptable par les coopérateurs car elle indique souvent pour eux une idée de défiance à l'égard des personnalités qu'ils ont choisies. Ceci est donc considéré comme une atteinte à l'honneur des responsables. Le contrôle doit donc prendre des formes culturellement acceptables.... Il doit être si possible non culpabilisant »². Il ne laisse pas de place à un système de contrôle sous la forme d'un organe spécifique, ici commissaires aux comptes, qui n'ont jamais rien contrôlé.

Par contre le contrôle externe, c'est à dire fait des membres qui ne sont pas de la communauté, est toujours accepté, de même que le contrôle fait à un membre externe de la communauté (le comité de gestion peut contrôler le gérant de la mini AEP).

Une insuffisance persiste dans le modèle de gestion privée des AEP et sa prise en compte semble urgente : Appuyer l'Etat à préciser une clé de répartition pour l'affectation du fonds, généré par la vente de l'eau, à la commune, au village et éventuellement à l'Etat ou au département. La nécessité de puiser dans ce fonds est une réalité ; à AJE KORJA les élus locaux ont fait une ponction de 10% dans ce fonds (mini AEP du CSI gérée par un comité du village suite à une panne) pour assurer le fonctionnement de la mairie.

A KOMBA, deux forages alimentent le village ; la caisse du premier a permis de payer le cofinancement du second. Le remboursement du fonds de la première caisse est toujours en cours. Au niveau local une clarification de l'usage des fonds générés par l'eau est aussi nécessaire, de même que le nombre de comités : un seul comité par point d'eau ou par communauté ?

⇒ Impact

Les ouvrages hydrauliques réalisés ont des effets visibles et forts appréciés:

- Elles assurent une plus grande disponibilité en eau
- Elles engendrent une meilleure hygiène alimentaire, corporelle, vestimentaire...
- la diversification des activités économiques devient possible dans la communauté

Cette disponibilité en eau et cette relative amélioration en matière d'hygiène ne garantit pas une potabilité de l'eau. Des marges de progrès demeurent en matière d'hygiène. Dans les sites visités, il est fréquent de voir les femmes se servir dans les abreuvoirs et les animaux boire dans les bassins réservés à l'eau potable. Un effort ciblé devra être fait en matière d'information et d'éducation auprès de tous les groupes utilisateurs du puits. L'eau arrive souvent souillée dans les foyers. Il faut toutefois reconnaître que Eau Vive a sans aucun doute contribué à une amélioration ; les remarques faites indiquent l'importance de poursuivre des actions d'éducation en vue d'une utilisation plus efficiente de l'eau potable mise à disposition. Le programme devra s'intéresser dans le futur à ces aspects et définir un certain nombre

² Dominique Gentil : « les pratiques coopératives en milieu rural africain »
l'harmattan 1994

d'indicateurs de suivi de la potabilité de l'eau. Ces comportements ne sont pas liés à l'implantation du puits mais relève de la perception collective de l'eau potable, d'où la difficulté de produire des changements dans un délai court. Les différents programmes hydrauliques ont évité d'aborder ce problème et la plupart ont essayé de régler la question à travers la réalisation d'un aménagement de surface plus ou moins adapté.

⇒ Pérennité

La pérennité des ouvrages hydrauliques dépend d'une part de la qualité technique qui est sans reproche du fait du professionnalisme développé et de l'expérience acquise par les entreprises locales. EAU VIVE tente d'organiser la population, conformément à la politique nationale pour l'entretien et la maintenance du point d'eau. Des comités de gestion sont mis en place soit par les services techniques de l'hydraulique ou l'opérateur en charge de ce volet comme c'est le cas à MAYAYI avec ABHM. Généralement, ces comités sont composés de cinq membres dont un président, un secrétaire, un trésorier et deux personnes (souvent des femmes) chargées de l'hygiène. Lorsque le puits est doté d'un système d'exhaure, un gérant du système est choisi au sein de la communauté.

Les observations faites sur la pérennité ont été faites de manière plus rapprochée à Dadin Kowa. Les observations sont-elles généralisables ? Nous ne saurons le dire vu le caractère restreint de l'observation. Nous la livrons tout de même, pour susciter la réflexion ou interpeller pour une attention accrue à ce qui se passe sur le terrain, au-delà des prescriptions générales prodiguées lors des sessions de formation.

A DADIN KOWA, le gérant s'occupe aussi de la vente de l'eau à 10f le canari (environ 20 litres). Ce prix ne s'applique pas à tous, puisque ceux qui arrivent avec leurs animaux pour tirer l'eau se servent et ne paient rien ; les transhumants ont un accès au puits, « abreuvent leur bétail et paient ce qu'ils veulent ». L'accès à l'eau est inéquitable, puisque les ménages les moins vulnérables ne paient pas l'eau et constituent pourtant les plus gros consommateurs (plusieurs tonneaux sur charrettes et animaux pour tirer la puisette). En effet, ils ne payent aucun frais. Cette vente se fait au profit de celui qui tire l'eau pour les autres, et qui reverse une partie des recettes à la caisse.

Le système de tarification semble rémunérer l'effort physique relatif à l'exhaure et non l'eau elle-même. Ce sont les ménages vulnérables et particulièrement les femmes en fait les seuls qui paient le prix de l'eau. Le groupement des femmes verse quand à lui 25f sont par semaine dans la caisse de l'eau. La gestion de l'eau correspond toujours à celle faite autour des puits traditionnels. Le puits cimenté ne semble pas, dans la représentation collective, avoir ajouté une valeur supplémentaire à l'eau.

En cas de nécessité, les villageois organisent une collecte qui permet de désensabler le puits ou de colmater certaines fissures...

La pérennité de l'ouvrage est liée au bon fonctionnement du comité qui a un système de collecte qui récupère des sommes dérisoires qui ne pourront pas supporter les charges d'entretien du puits et du système d'exhaure.

La notion du prix de l'eau est admise au niveau des infrastructures comportant un certain niveau de technicité : mini AEP, forage muni de pompe. Comme si le prix est payé pour la prendre en charge le coût des pièces détachées, des pannes techniques. L'eau en elle-même ne semble pas avoir encore un prix dans la représentation collective.

1.2.2 LES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE LA SANTE, L'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Le programme a pour objectif d'améliorer la situation sanitaire en menant des actions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement, la mise en place des comités de salubrité, et la construction des latrines familiales. Cette activité est encore au niveau de la conceptualisation avec la préparation des villages, le choix des prestataires et l'élaboration d'un document sur la construction des latrines.

La réception provisoire a eu lieu il y'a 5 mois et EAU VIVE a promis l'équipement et les médicaments dans deux mois au plus tard. Cela fera bientôt six mois. EAU VIVE a aussi promis la clôture du CSI ; Nous attendons toujours...
Un membre du CLD

La construction d'un centre de santé à DAN MAIMOUNA - ZONGON OUMARA est effective ; elle entre dans un cadre de gestion et prévention de conflit latent entre les deux communautés ci-dessus.

Le chantier est terminé en 2 mois et 15 jours malgré le carême ; Les travailleurs ont dû arrêter les travaux plus tôt en descendant à 13 heures au lieu de 16 heures. L'engouement et l'empressement des populations n'ont pas permis d'attendre la fin des pluies pour démarrer les travaux.

L'ouverture du CSI est impatiemment attendue au niveau local et administratif depuis plus de six mois ; le département a programmé l'affectation du personnel de santé et l'intégration dans le système national de prise en charge de la santé des populations rurales.

1.2.3 LES OPERATIONS DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

⇒ Efficacité

KORNAKA a les taux d'alphabétisation et de scolarisation les plus bas de la région de MARADI. L'appui d'eau vive en matière d'éducation (construction de classe, création de centres d'alphabétisation) correspond certes aux choix des populations, mais contribue au niveau régional au rehaussement du taux d'éducation (non formelle et formelle). Le programme de KORNAKA vise la création de 9 centres, mais la création effective de 15 centres dans 15 villages assurant la formation des groupes d'hommes et des groupes de femmes (soit 425 apprenants au total pour cette première campagne) est constatée. Dans ce domaine EAU VIVE a nettement dépassé les prévisions, pour répondre aux demandes villageoises. L'alphabétisation est conduite par une ONG locale JANGUINOL qui assure la formation des alphabétiseurs et le suivi des centres

L'alphabétisation dans cette zone, proche du NIGERIA est une opportunité à saisir pour les populations qui se rendent régulièrement dans ce pays voisin où, le hausa s'est imposé comme langue écrite. Les journaux, romans, différents ouvrages traitant de thématiques diverses, sont disponibles et vendus même dans les marchés ruraux nigériens.

⇒ Efficience

Les cours dans les centres ont aussi démarré en retard : les cours se sont étalés de février (au lieu de novembre) à mai. Malgré cela, le taux global de réussite est de 60% dans les centres de EAU VIVE.

La démarche qui consiste à faire participer financièrement les villageois, a ici été peu respectée par les acteurs locaux, ce qui sans nul doute explique le retard dans le démarrage des cours. Eau vive a dû assurer tout le financement pour le démarrage des travaux et la plupart des villages n'ont pas encore honoré leurs engagements en termes de contributions financières.

Dans le cadre de la construction des classes dans le département de MAYAYI, les communautés se sont mobilisées davantage pour la contribution financière. La participation physique à la construction des classes a dans la majorité des cas été effective et organisée par les bénéficiaires potentiels.

Les demandes d'une classe à la fois observée dans la zone de MAYAYI ne militent pas en faveur de l'efficacité des réalisations. La seconde et sans doute la troisième demande devra intervenir sous peu pour doter l'école du nombre de classes nécessaires pour accueillir les élèves.

Mais la construction de plusieurs classes à la fois (comme à KAFA KOIRA) permet de réaliser des économies d'échelle aux villageois et de cotiser pour trois infrastructures à un taux de participation financière moindre. Cette optique est dépendante toutefois de plusieurs facteurs : la décision effective d'affectation d'enseignants pour tenir les dites classes, et surtout la mobilisation de ressources (contrepartie villageoise) au plan local pour les réaliser. Selon Eau Vive elles n'étaient pas réunies, ce qui amène à nuancer les critiques sur l'efficacité dans la réalisation des salles de classes.

⇒ **Cohérence et synergie**

Les centres d'alphabétisation comme les classes insèrent dans la dynamique de l'enseignement public et sont supervisés par les services compétents de l'Etat. Les différents projets programmes de la zone requièrent l'appui d'une ONG ou d'une association pour l'enseignement de l'alphabétisation, ce qui facilite le contrôle par le service étatique.

Les classes offrent un cadre d'enseignement plus propice et plus accueillant permettant ainsi aux enfants d'apprendre dans de bonnes conditions. La formation d'une structure existante pour l'entretien des classes est une activité pertinente, car elle intègre d'autres activités déjà entreprises par l'association des parents d'élèves autour de l'enseignement au village. Cette structure avait déjà en charge la construction et la réhabilitation des classes paillotes et l'entretien des classes en dur entre parfaitement dans ses attributions.

EAU VIVE appuie aussi les villages à la création de nouvelles écoles en partenariat avec l'Inspection pour assurer l'affectation des enseignants.

⇒ **Impacts**

Des effets en matière de l'éducation non formelle sont déjà perceptibles à travers la connaissance de la lecture et du calcul. Cela peut paraître tout simple, mais les personnes rencontrées dans les villages indiquent les avantages (souvent insoupçonnés) que leur procure cette alphabétisation :

- l'achat des chaussures avec la bonne pointure ;
- la reconnaissance grâce au numéro, des véhicules de transport en cas de déplacement ;
- le développement des échanges écrits avec les parents et amis.

Quant à l'éducation formelle, les effets immédiats concernent :

- la propreté corporelle et vestimentaire des élèves qui est imitée par les autres enfants du village,
- une meilleure couverture sanitaire des enfants (à DADIN KOWA, les comprimés contre le vers de guinée ont été distribués à tous les enfants du village ; les campagnes de vaccinations touchent elles aussi les autres enfants du village) ;

- les enfants sont mieux protégés contre les intempéries ;
- les élèves sont plus polis et mieux éduqués ;
- l'appui conseil des enseignants est très précieux sur le plan du développement de la communauté ;
- la possibilité de décrypter un message devient effective : « *avec les enseignants dans le village on a plus à parcourir des kilomètres pour connaître le contenu d'une missive* ».
-

⇒ Pérennité

Les échanges avec les partenaires de EAU VIVE en matière d'alphabétisation font ressortir une insuffisance en matière d'appui pour l'implantation des actions de pérennisation et de post alpha (Formation technique et théorique à travers la gestion d'une BC par exemple, formation de relais villageois et appui à la lecture à travers la mise en place de bibliothèque villageoise et d'un club de lecture...). Cette activité permet aux apprenants d'affermir ou au moins de maintenir le niveau de connaissances acquis au cours de la campagne d'alphabétisation.

Le manque de respect des clauses avec les partenaires de l'alphabétisation :

- retard dans le second décaissement pour l'ONG ;
- non respect du plan de suivi des centres, établi avec les services techniques en charge ;
- manque de convention avec ces mêmes services pour le suivi des activités de l'ONG. De l'avis du programme ceci devrait permettre de diminution de la contribution des villages. Mais une convention avec le service de l'alphabétisation augmenterait-elle de façon significative la contribution villageoise ?

Ces éléments peuvent constituer des facteurs capables de nuire à la qualité de l'enseignement et donc à la durabilité de l'action. Heureusement, selon les informations recueillies auprès d'Eau Vive, ces insuffisances seraient en voie d'être corrigées, et des dispositions sont programmées déjà.

L'éducation non formelle pose toujours le problème de son financement après projet. Par contre l'appui aux écoles publiques s'insère directement dans le système éducatif national. L'on pourrait espérer, avec la décentralisation, que les nouvelles communes se chargent pleinement de l'éducation non formelle qui se profile comme une nécessité ressentie par les populations.

Un comité d'alphabétisation se charge des relations entre l'alphabétiseur et les apprenants à l'exemple du comité des parents d'élèves pour les écoles. En cas de construction de nouvelles classes, un « sous comité » d'entretien des classes est mis en place. Dans certains les villageois estiment qu'il fait partie intégrante du comité des parents d'élèves (MAYAYI) et dans d'autres (KAFA KOIRA) ils le perçoivent comme un nouveau comité chargé du seul entretien des classes. Cette perception est-elle liée au nombre important de classes construites à la fois ?

Ces comités assurent aux enseignants les bonnes conditions de vie au sein de la communauté (hébergement et appuis divers), et construisent les salles de cours en matériaux locaux (paillote et hangars)

1.2.4 LES OPERATIONS DANS LE DOMAINE DE L'APPUI AUX ACTIVITES PRODUCTIVES

Ces opérations concernent des domaines aussi variés que les banques céréalières, l'amélioration de la production alimentaire, l'appui à l'élevage, la recherche action sur l'appui aux métiers locaux et la production locale. Les banques céréalières seront plus amplement traitées compte tenu de l'avancement de cette activité en rapport avec les autres activités précitées du même domaine. L'appui aux producteurs en semences et engrais, l'appui aux groupements féminins (formation en extraction d'huile) sont intervenus de façon ponctuelle.

⇒ **Efficacité**

Les banques céréalières, sont dans le cadre de ce programme une activité pionnière née au démarrage du programme ; Le programme a réhabilité 10 anciennes banques, et créé 8 nouvelles avec un appui en structuration de toutes ces banques et la mise en place d'une structure fédérative au niveau cantonal ou comité inter banques céréalières (CICB). Le stock initial mis en place par ces banques est de 10 tonnes par banques avec un apport financier de 100.000 F par communauté. Ces contributions financières sont versées dans un compte courant ouvert au nom du CICB. Le programme a dans ce cadre aussi atteint les objectifs qu'il s'est fixé.

Toutes les banques fonctionnent plus ou moins bien et la création de trois banques sur demande des communautés a eu récemment lieu.

La banque de SABON MACHI est fermée par le CICB parce que la contribution financière de 100.000 F qui a été versée est un crédit contracté auprès d'un commerçant de la localité et remboursé sur la vente de céréales prélevées sur le stock de BC à cet effet. La banque est toujours fermée parce que les membres n'ont pas encore cotisé pour restituer la somme de 100.000F. SABON MACHI est le plus grand marché de bétail et de céréales du canton ; une banque céréalière ne constitue pas forcément un besoin urgent, d'autant plus que parmi les membres figurent des commerçants de céréales qui sont dans certains cas concurrencés par les BC. La situation ne semble pas évoluer depuis la fermeture.

⇒ **Efficience**

Les BC et le CICB disposent d'un compte bancaire dans un souci de sécuriser l'argent. Les BC retirent les fonds de leurs comptes d'épargne pour l'approvisionnement après décisions du CICB sur le montant à prélever par BC. Les versements sont effectués régulièrement.

Le CICB disposent d'un compte courant dans lequel sont reversées les contreparties villageoises ; ce compte a essentiellement servi à financer la rencontre inter villageoise, la formation et le recyclage des membres des comités de gestion. Les agios ont coûté 143.000 et reste à la date d'aujourd'hui de 17.000F. L'ouverture d'un compte d'épargne pour les communautés rurales semble plus adéquate. La rétention du carnet de cheque au niveau du programme à MARADI, et l'utilisation faite du fonds ont donnée l'impression aux membres du CICB que la gestion de ce compte est effectuée par le programme.

Les rencontres suivantes du CICB ont été financées entièrement par eau vive sans contreparties villageoises, comme celles qui s'étaient tenues avant la mise en place du CICB. La contrepartie communautaire semble être fonction de l'existence d'un fonds au niveau du CICB.

⇒ **Cohérence et synergie**

Les banques mises en place par eau vive ne semblent pas avoir capitalisé les expériences en cours auprès des intervenants ou professionnels en création de BC (AFRIQUE VERTE, projet bit ZINDER qui a mis en place deux structures GAPEC et COSEGEP) qui sont sollicités par les projets comme prestataires pour la mise en place et le suivi des BC. EAU VIVE semble faire cavalier seul.

Douze groupements féminins ont bénéficié de crédit de la part des BC sur la base d'un protocole d'accord élaboré par le programme. Cette activité est née suite à une réunion d'évaluation des BC pour une plus grande implication des femmes. Les groupements féminins constituent aujourd'hui des structures formées.

⇒ **Impacts**

Les impacts mentionnés par les populations sont :

- la disponibilité des grains à proximité, en période où il faut parcourir de longues distances pour accéder à des marchés approvisionnés, s ;
- l'accessibilité (au plan financier) du fait que les grains sont vendus aux membres à prix modéré, plus bas que celui du marché sans affecter l'activité de commercialisation opérée par la banque.
- Soutien aux activités économiques des femmes

⇒ **Pérennité**

La structuration opérée par le programme comporte des failles qui menacent la pérennité des structures mises en place :

- les comités des BC au niveau des communautés se perçoivent comme tenus d'exécuter les décisions du CIBC ; ils ont simplement la charge de vendre, d'acheter et de stocker les grains. Le CIBC décide de la période et du prix pour la vente et l'achat des grains. Ainsi, le comité de DAN FAROU déplore cet état de fait, puisqu'il s'approvisionne toujours après que le prix du mil ait déjà connu une hausse sur le marché local. De même pour la vente, elle intervient toujours plus tard au lieu de prendre le relais des greniers familiaux. Les membres du CIBC sont dispersés à travers le canton et la rencontre pour décider de l'approvisionnement et de la commercialisation confronte le problème de déplacement.

Certes, une seule banque céréalière ne peut obtenir les résultats recherchés à elle seule. Mais quelle devrait être la part de responsabilités entre le niveau CIBC et chacune des banques ? Jusqu'où peut aller le CIBC dans sa fonction de coordination et de centralisation tout en gardant la flexibilité indispensable pour une gestion efficace aux banques villageoises ? Le CIBC ne devrait-il pas jouer un rôle de contrôle au niveau des banques et ce rôle est joué par le programme qui lui devait assurer le fonctionnement et la viabilité de ce système (contrôle de la gestion des BC par le CIBC) pendant la durée de cette phase ? Le PADL et Eau Vive sont clairement invités à faire une auto évaluation plus rapprochée du dispositif organisationnel des banques de céréales afin de dégager des recommandations appropriées, que nous ne saurions prétendre faire dans le cadre d'un passage rapide.

1.2.5 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS (MAITRISE D'OUVRAGE) :

Le renforcement de capacités des organisations locales n'est effectif qu'avec les structures de gestion des BC ; une formation technique a été dispensée aux groupements féminins pour l'extraction d'huile d'arachide.

Les autres structures et comités des ouvrages hydrauliques, des écoles, CSI, celles des producteurs sont mises en place ; une animation avant leur mise en place a précisé la nécessité de leur existence et les fonctions attribuées à chacun des postes.

Les communes rurales n'ont pas reçu de renforcement de capacité ; des voyages d'études ont été organisés pour l'organe exécutif de la commune de KORNAKA, le président du CIBC, un représentant de l'association SONAKA ont bénéficié d'un voyage d'étude (facilité eau, éducation à l'environnement).

La maîtrise d'ouvrage est apprise aux communautés dans la pratique avec la mise en œuvre de l'action demandée à travers : le choix de l'entreprise (un représentant de la communauté), les démarches administratives (demande de création d'école, de CSI...), le financement de leur projet ; La maîtrise d'œuvre technique est laissée aux techniciens à travers les bureaux de contrôle et les services techniques qui assurent la supervision y compris des contrôleurs (hydraulique, alphabétisation). Le bureau de contrôle est chargé de la formation du responsable d'action en dosage de ciment, utilisation des mesures de sécurité sur le chantier et il capitalise pour le village les informations du chantier.

Il est important de rappeler que l'intégralité de cet exercice lié à la maîtrise d'ouvrage, est confiée aux organes communaux dans le cadre de la décentralisation à travers entre autres la commission communale de passation des marchés. De même, la mobilisation financière, les procédures administratives seraient facilitées à travers les organes exécutifs communaux.

A peine les communes furent-elles mises en places, qu'Eau Vive est en train de recentrer son programme pour mieux tenir compte de ce nouvel espace local en cours de construction.

1.2.6 LA SELECTION DES PRESTATAIRES ET LE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITES

Le choix des prestataires implique parfois les services techniques de l'Etat ; pour l'alphabétisation, la direction a proposé une liste restreinte sur la base de laquelle JANGUINOL a été sélectionnée.

Les formations aux prestataires viennent en appui lorsqu'une faiblesse est constatée dans la mise en œuvre du programme ; JANGUINOL, ONG nationale, qui exécute le programme d'alphabétisation au niveau des centres, dû fait de sa faiblesse en matière de proposition de travail, reçu à travers son responsable une formation en montage de dossier de projet.

1.2.7 LE RENFORCEMENT DE RESEAUX D'OCV

Les rencontres inter villageoises ont regroupé dans le cas de KORNAKA les comités de BC ; le CIBC est né suite à cette RIV. Plus d'une centaine d'organisations locales formelles et informelles ont été touchées par l'action de renforcement à travers la structuration de comités de gestion d'équipements villageois, la formation des membres de ces comités, la mise en place d'outils de gestion tel que les règlements d'utilisation des points d'eau, ...les cahiers de

gestion de BC, l'ouverture de comptes bancaires. La Mission d'évaluation a pu visiter le LE CLD DE ZONGO-OUNARA régulièrement appuyé dans le cadre du PAD/MAYAYI .

II ANALYSE DES RESULTATS

2.1 LES APPROCHES ET LA DEMARCHE

La proposition de financement décrit le PADL-K, comme un programme qui s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté en visant une amélioration des conditions de vie ; les sous objectifs apportent des précisions sur les orientations du programme qui cherche à :

- responsabiliser les structures communautaires sur leur propre développement,
- améliorer l'accès aux services sociaux de base sans spécifier la recherche de maîtrise d'ouvrage,
- sécuriser les ménages en agissant sur leurs activités économiques.

Le PADL KORNAKA, est un projet de développement local , centré sur la dynamique au sein d'une communauté ; il a connu au cours de sa mise en œuvre une réorientation capitale ; prenant en compte le processus de décentralisation, pourtant déjà en cours à son démarrage, le PADL-K fait une place aux élus locaux comme interlocuteurs, ou encore acteurs qui nécessitent un appui. Il a aujourd'hui pour ambition d'appuyer le financement des actions communautaires et parfois intercommunautaire et d'accompagner les communes du canton de KORNAKA dans l'exercice de leurs compétences. Dans le même temps un appui institutionnel aux acteurs non étatiques, promoteurs de développement local (ONG, association...) est ciblé pour créer une synergie entre les différents acteurs du développement local.

La démarche adoptée par ce programme vise la responsabilisation des structures existantes ou créées pour les besoins de la durabilité des investissements réalisés.

La mise en œuvre des actions obéit aux étapes suivantes :

- Choix de la zone d'intervention
- Information au public cible
- Diagnostic participatif
- Plan d'actions à court (priorités)
- Demande villageoise pour une action
- Procédures administratives si nécessaires, par les villageois avec facilitation de l'équipe du programme
- Attribution des investissements

Ces différentes étapes montrent l'importance pour eau vive d'impliquer la population dans la construction de son développement à travers une meilleure connaissance de son environnement et une planification des actions. Ces diagnostics et planification

Les visites au village, effectuées par les conseillers techniques d'EAU VIVE comprennent :

- un échange approfondi avec les représentants villageois et l'assemblée générale du village,
- un bilan de la situation existante au village,
- une tournée conjointe dans le village pour visiter les actions déjà réalisées, les équipements existants, les sites de futurs projets, etc .
- une première préparation technique, économique et sociale des projets prévus,
- la détermination du taux de la contribution monétaire respective du village et d'EAU VIVE,
- la préparation avec le village des actions d'accompagnement et de contrôle qui seront à prévoir,
- une visite conjointe de coordination auprès de la Sous-préfecture et des services techniques locaux concernés.

sont plutôt perçus comme des conditions d'accès aux fonds de eau vive, que comme des outils de développement communautaire. Dans le cadre de la décentralisation, les plans de développement communaux deviendront des points d'ancrage pour la prise en considération et la mise en cohérence des priorités citées par les différentes communes rencontrées. La planification communale est un exercice ou un outil de la gestion communale. Les projets de développement local ont du en absence des communes créer des instances villageoises ou inter villageoises sur lesquelles ils se basent pour travailler et ces instances se sont vu attribuer des fonctions certes pertinentes dans le cadre de transfert des responsabilisation. Avec la mise en place des conseils communaux, l'enjeu sera de travailler à une articulation entre ces instances villageoises & inter villageoises : en termes de répartition des responsabilités, en termes de modes de concertation pour l'élaboration du programme communal, sa mise en œuvre. Eau Vive serait sans doute amenée à renforcer ces instances (de la société civile) en vue d'une synergie avec les conseils communaux. Le soutien à leur mise en place est un pas important qu'il faut saluer.

Pour les actions sociales, le pourcentage de participation financière des populations est de 5 % pour le premier investissement et augmente de 2% pour chaque nouvel investissement demandé.

La contribution financière des investissements économiques est un taux fixe de 50%.

Le cofinancement des populations est une autre condition pour avoir un projet ; le PADL-K définit son code de financement dont les modalités varient selon les types de réalisations demandées (sociales ou économiques), le nombre de projets déjà exécutés par eau vive dans la communauté. Pour les ouvrages hydrauliques, cette contrepartie n'est

pas connue avec exactitude au moment de l'engagement des populations ; elle augmente avec la profondeur du puits ou du forage. le coût de revient final d'un ouvrage tel que le puits, le forage, l'adduction d'eau ne peut être connu avec exactitude par avance. Un devis estimatif de départ constitue la base à la répartition des parts de financement ; c'est d'ailleurs en cela que le mode de répartition proposé par Eau Vive sur la base d'un pourcentage représente pour l'instant la formule la plus juste, adapté aux règles universelles du marché. Eau Vive s'engage au même titre que la communauté sur la base du devis estimatif et partage donc un risque de payer plus cher si le coût final est supérieur au coût estimatif initial ou à payer moins si c'est le contraire. En ce qui concerne les puits, la facturation s'effectue au mètre linéaire de fonçage. Si les contours de l'intervention sont bien définis, ils peuvent apparaître incompréhensibles aux yeux de certains acteurs villageois que nous avons rencontrés. Sans doute un effort de communication doit être alors effectué dans ce cas.

Les villages s'organisent pour collecter le montant demandé ; plusieurs recours sont entrepris :

- cotisations de la population, souvent les chefs de famille ; à AJE KORJA, où la contrepartie villageoise s'élève à 3.250.000 f les chefs de famille ont versé 10.000f, les femmes mariées 3000 et les jeunes garçons en age de mariage 1.500 F. les cotisations peuvent être régulières par semaine (jour de marché), ou en une fois après les récolte, période propice.
- Le recours aux ressortissants dans les grandes ville du pays (NIAMEY, MARADI, ARLIT, TCHIROZERINE), femmes ont aussi participé pour la moitié de somme demandé au chefs de famille ;
- et une ponction de 600.000F dans la caisse de la première AEP du CSI. Cette pratique est courante (à KOMBA à NIAMEY le premier forage a financé entièrement le cofinancement du second forage)
- les prêts (BC de SABON MACHI) auprès de personnes aisées et même parfois un appui financier des entrepreneurs sont des sources pour la constitution du cofinancement ; mais

ces derniers sont découragés par les taux élevés de EAU VIVE et acceptent de ne pas devoir démarrer les chantiers en cas de non paiement, par la communauté, de sa contrepartie. Il est important de mentionner la détresse des entrepreneurs qui n'ont pas de moyens de pression sur les villages lorsque ces derniers refusent de verser leur contrepartie. Une solution devra être trouvée pour ces cas. Avec les autres partenaires, les contreparties financières (certes moins élevées compte tenu de la valorisation faite des travaux physiques et des matériaux locaux fournis par la population : sable, eau de gâchage...) sont versées à l'avance avant le démarrage des travaux et constitue une condition pour l'attribution de l'ouvrage à une communauté.

Dans les autres PADL de la région, les contributions des communautés peuvent être en espèces, ou /et en travaux physique ; l'apport en espèce est toujours minimisé pour faciliter le paiement du cofinancement aux populations. Les taux de eau vive sont parmi les plus élevés et la participation physique n'est pas prise en compte, ce qui profite à l'entreprise. Eau Vive devrait expliciter cette option. Quoi qu'il en soit, il nous semble crucial qu'un débat soit engagé en vue de parvenir à une homogénéisation des principes d'intervention dans ce secteur.

L'exercice du cofinancement des communautés prépare ces dernières à leurs devoirs de citoyens dans le cadre des communes. A AJE KORJA, les cotisations demandées aux villageois *« ont été vécues comme une sorte d'impôt »*. les efforts d'appui conseils apportés par Eau Vive a permis à plusieurs villages de disposer de comptes bancaires pour suivre leur rythme d'épargne en toute transparence. Cela indique que si des résultats notables sont atteints, des efforts importants demeurent pour conduire à une responsabilité entière.

Cette démarche de mise en œuvre du programme, basée sur des micro réalisation traduit une vision limitative du développement, mettant plus l'accent sur la microréalisation et moins sur des réfections relatives au devenir des communautés et à la pérennité des actions.

Les risques sont grands que les demandes ne correspondent pas aux priorités mais à la capacité des communautés à mobiliser le cofinancement. Ce qui par ailleurs est à la base d'une logique de réalisation par étape avec la construction d'une seule classe à la fois au risque de voir la contribution financière grimper progressivement.

Par exemple à DAN FAROU, la demande prioritaire est un puits ; la seconde concernait un appui en production agricole et maraîchère (exploitation de la mare) : ce classement est l'expression propre des habitants de Dadin Kowa. D'ailleurs le contact recherché avec Eau Vive par l'intermédiaire du chef de canton visait l'acquisition du point d'eau, le village ignorant même qu'Eau Vive intervenait également en matière de banques céréalières ; mais la réponse a été un apport en céréales qui a été bien accueilli, puis un centre d'alphabétisation. Mais les deux premières priorités demeurent toujours sans réponses ; et un dialogue ne se noue pas sur la façon dont il serait possible d'y répondre, en dépit du fort intérêt, et de la disponibilité exprimée des populations pour ce point d'eau et l'aménagement de la mare pour la pratique de culture de contre saison. Le caractère excentré du village, les difficultés de communication et de suivi des actions expliqueraient-elle cette situation ?

Eau Vive est intervenu dans un contexte d'absence de cadre réglementaire et de statut juridique pour les villages. Cela n'a pas été favorable aux appuis à la maîtrise d'ouvrage des réalisations. Sans doute la mise en place des communes rurales créera les bases pour pallier à de telles insuffisances. Et fort heureusement Eau Vive a compris cela et s'y inscrit très clairement aujourd'hui.

2.2 LA SELECTION DES PARTENAIRES POUR L'EXECUTION DES ACTIONS

Avec cette étape commence l'apprentissage en maîtrise d'ouvrage des communautés villageoises, qui certes constitue un passage assurant leur responsabilisation certes, mais constitue aussi un exercice difficile à comprendre. EAU VIVE a facilité la tâche en établissant une liste restreinte de prestataires (souvent trois) parmi lesquels les villages doivent choisir. Cette procédure découle de l'expérience de MAYAYI où les villages ont recherché systématiquement choisi leurs chefs de canton comme entrepreneurs pour réaliser des ouvrages comme les classes ; toutefois, une seule des réalisations a été effectuée par une entreprise directement dépendante du chef de canton. Les écoles qu'il nous a été donné de visiter ne respectaient pas toujours les exigences techniques en la matière. Ainsi à Dadin Kowa, l'école présentait des fissures moins d'un an après la finition (selon les propos des villageois, appuyé par un enseignant). La construction du CSI de ZONGON OUMARA pour sa part est visiblement sans reproche ; il fait l'objet de la fierté des services administratifs et des acteurs villageois.

La sélection des entreprises pour ouvrages est faite par un comité restreint composé d'un représentant de la préfecture, un agent du service technique concerné (hydraulique, Education...), la direction de l'hydraulique, un représentant de l'autorité coutumière, un représentant de EAU VIVE et un représentant du village concerné. Ce comité restreint présente l'avantage de travailler rapidement et d'éviter les manipulations des politiciens. Le plus souvent le moins disant est accepté pour faciliter la mobilisation de la quote-part.

2.3 LE CONTROLE DES ACTIONS

Le contrôle des actions au niveau technique est pris en compte par le programme ; il est assuré par des bureaux de contrôle ou des services techniques (cas du service de l'hydraulique concernant les mini-AEP).

Un second niveau du contrôle des actions physique est fait au niveau local en termes de suivi des travaux de chantier qui se limite au contrôle du dosage de ciment par le responsable local des travaux.

Mais le concept de contrôle pour les actions de renforcement de capacité est plutôt méconnu au niveau de l'équipe. Il est effectué pour les cours d'alphabétisation du fait que c'est une pratique au niveau national. Les actions de formation des comités effectuées dans le cadre du programme MAYAHI, ou encore à KORNAKA par l'équipe du programme, ne sont pas ni contrôlées ni évaluées.

Une des préoccupations de Eau Vive concerne le renforcement des capacités des prestataires de travail. Eau Vive a initié des rencontres de partenaires techniques qui ont été à la fois moments d'échanges et de partage d'expérience entre opérateurs d'un même secteur mais aussi un moment de relecture des cadres contractuels avec les villages et eau vive (contrats d'action, délais, paiements, contrôle des travaux, ...)

Toutefois, sur ce plan, il n'y a pas d'actions visibles et nettes. Les entreprises et structures rencontrées lors de la Mission déclarent n'avoir pas tiré d'avantages en termes de connaissances ou de savoirs faire (techniques, méthodologiques...) du fait d'Eau Vive. Ils n'ont pas cité le type de rencontre évoqué par Eau Vive. Sans doute sur ce plan des initiatives peuvent être déployées ultérieurement.

2.4 LA SYNERGIE DANS L'INTERVENTION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES, ONG,

Un atelier de partage a été tenu au niveau de MARADI regroupant EAU VIVE, VISION MONDIALE et PROXEL qui permis à ces intervenant de connaître mutuellement leurs actions et leurs zones d'intervention à l'intérieur du canton. Il s'agit d'une initiative de Eau Vive après deux années de démarchage.

Toute action d'harmonisation aurait été vouée à l'échec compte tenu du fait que les différentes structures de projets ne représentent pas toujours les niveaux de décisions stratégiques, qui se situent parfois au delà des représentations régionales et nationales.

PROXEL partage avec les assistants techniques du programme ses actions de renforcement de capacité.

2.5 LA COOPERATION ET LE DIALOGUE DE POLITIQUE AVEC L'ETAT

Les services de l'Etat sont placés dans leur rôle de contrôle de la légalité et de supervision technique. Ils jouent un rôle important dans la mise en œuvre du programme :

- participation aux séances de sélection de dossiers de demandes ;
- participation à la sélection des prestataires et parfois proposition de la liste restreinte (alphabétisation)
- réalisation de mission de suivis périodiques (Directions départementales) ; cette tâche a été formalisée par une convention qui garantit les frais de déplacement et les perdiem de l'agent concerné ; Mais il arrive que certains services comme la Direction Régionale de l'Alphabétisation ne bénéficient pas de convention pour éviter, selon l'équipe du programme, la prise en charge d'une autre contrepartie financière aux populations qui pourrait engendrer des réticences pour les demandes des centres d'alphabétisation.
- les directions régionales assurent la supervision des activités ; L'hydraulique assure le contrôle de l'implantation des mini AEP.
- EAU VIVE participe au niveau national aux différentes réflexions autour de la question de l'eau. Une innovation portée par EAU VIVE a fait l'objet d'une reconnaissance nationale : l'organisation de la journée de l'eau au niveau régional qui en fait de cet événement national une opération de proximité intégrant ainsi les acteurs locaux et leurs préoccupations. Cet événement a reçu l'adhésion générale tant au niveau national qu'au niveau des bailleurs, des ONG et associations. L'Etat nigérien s'en est approprié désormais. avec l'organisation de journée à ZINDER et TILLABERI respectivement en 2004 et 2005. L'organisation de la Semaine de l'eau en région a débuté en 2003 à Maradi, puis en 2004 à Zinder et en 2005 pour la troisième édition en région à Tillabéry.

EAU VIVE est membre de divers cadres de réflexion au niveau national et régional:

- Réseau arts vivants pour le quel elle assure les fonctions du Secrétariat Général et participe en cette qualité aux travaux du Comité National de Préparation du forum sur le financement de SDR EN 2003 ;

Organisations Internationales de Développement représentées au Niger (OIREN) : Eau Vive Niger est membre du Bureau exécutif de ce collectif et siège au Comité de pilotage du fonds de micro projets FEM ; elle assure le suivi des relations avec l'Union Européenne à la fois pour la préparation du programme national d'appui aux acteurs non étatiques et pour le suivi du processus de revue annuelle de la coopération UE-Niger dans le cadre des accords de Cotonou ; à ce titre elle a pris part aux travaux du Comité national de préparation du forum sur le financement de la SRP en 2003 ; elle siège au comité de pilotage du fonds de microprojets FEM ;

- Comité Transitoire pour l'Eau et l'Assainissement (CTEA) qui est une structure transitoire chargée de préparer et de mettre en place la Commission Nationale pour l'Eau et l'Assainissement

Eau vive participe et contribue au financement du projet de mise en place de la Chambre de Concertation des ONG et Association de Développement du Niger (CCOAD) ; Cette structure facilite les relations entre l'Etat et les organisations de la société civile, dans sa composante associative et permet une meilleure participation de ces dernières à la définition de des politiques et stratégies de développement.

D'autres appuis non moins importants concernent le renforcement de la société civile entrepris au niveau national ; elle a :

- organisé la participation d'acteurs nigériens au forum PLANET'ERE 3 de Ouagadougou : prise en charge la participation de 15 participants nigériens composés d'élus locaux, de représentants des associations oeuvrant pour la sauvegarde de l'environnement, des associations féminines, et des associations des jeunes ;
- a initié et coordonné l'organisation d'une exposition des ONG et Associations de développement en marge du forum national pour le financement de la SRP tenue à Niamey en juin 2003 ;
- mis en place et animé un « Groupe pays » en vue de répondre à l'offre de l'Union Européenne sur la Facilité Eau UE-ACP en mars 2005. ce groupe composé de 12 communes et 7 ONG (dont une internationale) a présenté un dossier retenu pour la première phase de la sélection.
- Facilité la restructuration de l'Association des Fontainiers de la Région de Maradi (AFOREM) qui a activement participé aux activités commémoratives de la journée mondiale de l'eau et de la semaine de l'eau.

2.6 LE POIDS DU TERRITOIRE D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES RESSOURCES HUMAINES

EAU VIVE intervient à près 750 km de EAU VIVE NIAMEY, si on considère KORNAGA et MAYAYI. Le suivi des activités du programme est confronté à cette difficulté ; ce qui peut nuire à l'efficacité et l'efficience des activités et du suivi.

En vue de fournir un service de proximité Eau Vive a opté de délocaliser une équipe pour la gestion du PADL/Kornaka à Maradi. Celui-ci possède à son tour un pied à terre à Kornaka. De telles initiatives visent sans doute à réduire le poids de l'étendue géographique de l'intervention.

Dans le cadre du PADL-K, la zone d'intervention pratiquement vierge en matière de projets de développement, la nature des actions (microprojets et renforcement de capacité), nécessitent

un accompagnement de proximité durant la première phase. Le programme n'étant pas doté de personnel de terrain (animateurs), doit en principe privilégier le faire faire. Mais certaines activités (BC), renforcement de capacités des structures locales (comités de gestion des BC, comité de gestion des groupements féminins...) sont exécutées par les assistants techniques du programme avec les difficultés de suivi que cela suppose en terme de temps de travail sur les dix huit banques céréalières dispersées dans le cantons.

2.7 AVANTAGES ET LIMITES DE L'APPROCHE PROGRAMME

Eau Vive /Niger est intervenu sur la base de l'approche programme sur des espaces correspondant à une échelle administrative (canton dans le cas de Mahayi et Kornaka), vu que les nouvelles entités prévues par la décentralisation n'étaient pas encore en place. Il n'y a pas d'intervention en dehors de cette approche (entrée village). Plus exactement les appuis aux villages d'un espace territorial sont formulés et agrégés dans le cadre d'un programme fédérateur. Cela a permis d'atteindre des acquis forts importants parmi lesquels :

Au nombre des acquis on note :

- Des réalisations effectives au sein d'un grand nombre de communautés dont les populations tirent des bénéfices au quotidien ;
- L'initiation d'une réflexion sur l'organisation collective des populations au niveau communautaire et même intercommunautaire dans des milieux où la gérontocratie a toujours primée ; la participation des groupes vulnérables des femmes et des jeunes est en cours de construction ;
- La responsabilisation des communautés dans le cadre de leur développement à travers les contributions financières, pratique qui s'avère positive avec la communalisation ;
- L'Amélioration des relations entre les populations et les services techniques dans une logique où la population est maître d'ouvrage et les services techniques des prestataires de services ;
- Les relations entre divers comités appartenant à plusieurs communautés qui créent une sorte de solidarité inter communautaire ;
- La préparation des populations à la logique des actions (VAP), les amenant à percevoir les avantages à tirer de cette collaboration ;
- La disponibilité au sein des communautés des diagnostics qui pourront faciliter les opérations de développement futures en matière d'identification d'activités et de compréhension du milieu.

Toutefois quelques limites ont été observées, parmi lesquelles :

- Une vision restrictive du développement, qui met l'accent sur les micros réalisations au détriment d'un processus plus cohérent qui prenne en compte le devenir des populations dans un cadre plus global ;
- Une programmation des activités qui ne tient pas compte des ressources financières disponibles et qui augmente les délais de réalisation au détriment de l'efficacité des

travaux (coût du contrôle plus élevé), de du respect des clauses de contrat (retard de paiement des entreprises sur plusieurs mois), et de la crédibilité de l'institution en rapport avec ses partenaires techniques et villageois.

- Une zone d'intervention sans lien avec les moyens financiers techniques humains définis pour déployer le programme ; circonscrite, dans un grand espace avec des communautés partenaires au nombre de 51, le programme œuvre au risque de créer un sentiment saupoudrage des interventions. Le besoin d'un recentrage est pressenti au niveau de EAU VIVE est cours de réflexion.
- Un déficit méthodologique pour conduire les activités de suivi du programme (souvent étendu sur une vaste échelle);

La contribution financière des acteurs villageois : une réflexion concertée doit être menée entre intervenants sous la Direction des services étatiques compétentes ? Des pratiques plus « laxistes » de la part d'autres intervenants peuvent décourager et freiner les efforts d'Eau Vive.

Cette question dépasse Eau Vive. Mais elle peut s'en faire l'initiatrice d'une telle réflexion, devant être pilotée avec les services étatiques compétents.

L'Equipe Eau Vive est tout à fait conscience de ces limites. Dans le cadre des futurs programmes, à travers une collaboration recherchée avec d'autres ONG nigériennes, en appui à la maîtrise d'ouvrage par les communes, elle espère pouvoir pallier à un certain nombre de limites évoquées.

2.8 LES MECANISMES DE FINANCEMENT ET DE DECAISSEMENT

Les programmes visités ont fait face à des contraintes importantes, de la part des financements bi latéraux. En effet, le SCAC a souvent procédé à ses décaissements avec de longs retards. Cette situation a eu des conséquences sur l'efficacité dans la réalisation des activités.

Les décaissements attendus des conventions de financement, particulièrement de la coopération française (CDO, SCAC surtout au Niger) ont , du fait des retards importants enregistrés pesé sur le respect des délais d'exécution des contrats , sur l'efficacité des actions en général, telle que relevé dans la présentation des résultats. Ces retards parfois de près d'une année à deux ont ralenti énormément l'efficacité des équipes et porté préjudice à l'image de Eau Vive.

Par exemple, pour le cas du retard de mise en service de l'équipement de la CSI (PAD/Mahayi) , on note un retard de versement du cofinancement français (accord de financement conclu en fin 2001), pour lequel le protocole a été signé en avril 2005 et le premier versement effectué seulement en juin 2005). Entre temps, Eau Vive a réussi à démarrer le projet sur ses fonds privés pour 30% du budget mais ne pouvait guère aller plus loin.

N'eut été les initiatives déployées par l'Equipe d'Eau Vive avec le soutien du siège dans la mobilisation de fonds privés, les résultats auraient été nettement moins positifs.

La convention d'objectifs, du fait de sa souplesse, de l'absence de rigidité en termes d'affectation budgétaires caractérisant les financements reçus de l'Union Européenne ont permis aux Equipes de s'adapter aux contextes, de « boucher les trous » et de déployer des actions non prévus par certaines conventions dans le cadre des programmes et qui pourtant se sont avérées indispensables à mettre en œuvre dans le cours des choses. A cet égard il a représenté un outil fort apprécié par les équipes et leur a permis d'apporter des réponses plus adaptées aux demandes et de respecter davantage également leur rythme.

2.9 L'EVOLUTION STRUCTURELLE ET LES CAPACITES

Eau dispose de ressources humaines localisées à Niamey pour assurer la gestion administration et financière, la gestion politique (négociation avec les partenaires, dialogue de politique...), le suivi évaluation. Pour ce qui concerne la région de Maradi, l'intervention s'est appuyée sur une ONG locale basée à Mahayi (PAD/Mahayi) et jouant la fonction de relais. Pour le PADL/Kornaka, une équipe recrutée à cet effet est déployée à proximité de la zone d'intervention avec une base à Kornaka même. Cette disposition permet de pallier à la longue distance que représente Maradi de Niamey.

Eau Vive s'est appuyé sur des associations pour la mise en œuvre du partenariat de certains programmes : (ABHM pour le Programme MAYAYI au Niger,. L' Equipe Eau Vive a apporté des formations et des conseils importants :

- montage de dossiers
- planification ; diagnostic villageois (DP)
- compétences additionnelles pour certains domaines ; par exemple ABHM a complété ses capacités dans le domaine de l'hydraulique en maîtrisant mieux les approches de mise en place et de suivi des CPE.

Les effets en termes de capacités de gestion, de recherche de partenaires sont nettement mis en lumière par ces associations. En tant que relais régionaux, les Equipes Eau Vive au Niger ont sans doute contribué au renforcement de ces associations et se sont appuyées sur elles pour déployé certains programmes. Toutefois, on observe certains phénomènes. L'appui apporté concerne des structures qui n'avaient pas pour « vocation » de mettre en œuvre les nouvelles fonctions remplies dans le cadre du partenariat avec Eau Vive. Ainsi, ABHM de prestataire privé dans le secteur de l'hydraulique a été conduit à jouer plusieurs rôles : animateur de développement local, prestataire dans le secteur des ouvrages hydrauliques, . Bien qu'ajoutant un plus à ABHM (dimension animation), cette diversification n'est pas sans poser des interrogations non seulement pour les partenaires potentiels de ces organisations , mais aussi pour les membres eux-mêmes.

Les ressources humaines ont un profil appréciable compte tenu des contraintes spécifiques à ce pays. Toutefois, un effort plus important devrait être effectué pour améliorer les compétences en suivi évaluation à partir du siège.

Le chef d'équipe apparaît fort occupé (plus que nécessaire en tout cas) à gérer les contingences de mobilisation des ressources financières ; cela lui laisse peu de temps pour s'impliquer de manière plus importante sur la gestion stratégique et le dialogue de politique domaines pour lesquels il possède des compétences remarquables, aux différentes échelles (national, régional et international) comme le montre les différentes initiatives déployées.

III SUIVI EVALUATION, CAPITALISATION,

3.1 LE SUIVI EVALUATION

Le suivi évaluation mis en place est un suivi des réalisations en terme d'effectivité du microprojet ; la nature des indicateurs de suivis inscrits dans le cadre logique impose ce type de suivi. En effet les indicateurs sont des résultats immédiats des activités : nombres d'infrastructures réalisées, nombre de plans et de budgets locaux mis en place, point d'eau réhabilités, aménagements de surface construit... pour répondre à la plupart de ces indicateurs un constat est largement suffisant. Ce qui soumet tous les niveaux de EAU VIVE à la même activité de suivi qui est le constat ; l'équipe de MARADI va sur le terrain constater, NIAMEY constate aussi sur le terrain. Quelle est alors la valeur ajoutée de l'équipe de NIAMEY dans la mise en œuvre des actions.

Eau vive n'a pas conçu un système de suivi des performances et des impacts des actions conduites. Il y a un système de suivi opérationnel existe bien avec un système de rapportage sur l'avancement trimestriel des activités, les missions de suivi de terrain, le suivi des dépenses par village et par action à travers une base de données intégrée, ...

Les activités du suivi opérationnel s'intéressent certes :

- à l'adéquation des moyens mis en place avec les activités envisagées, au suivi et à l'analyse des normes, des qualités et du respect des engagements de tous les acteurs dans les processus de mise en œuvre des activités, tâches que eau vive effectue actuellement ;

Mais elles comportent aussi le suivi et l'analyse du rapport qualité/coût des résultats produits ainsi que l'analyse de la dynamique d'appropriation des processus et des résultats produits par les « bénéficiaires » (participation, prise en charge locale, pérennité).

Le suivi qualitatif ou suivi d'impact qui a manqué aurait pu identifier et analyser la nature des avantages ou désavantages ressentis par les bénéficiaires en termes d'accès, d'utilisation ou de contrôle de biens/services liés à l'apparition des résultats produits par la mise en œuvre du programme. Les centres d'intérêt du suivi qualitatif se situent dans la documentation régulière des processus de changements durables enregistrés ou initiés chez les « bénéficiaires ». Les activités de ce suivi donnent une dimension nouvelle en s'intéressant de près à l'analyse de la perception et l'évolution de l'équité au sein des groupes sociaux en présence, en fonction des changements provoqués et leur durabilité dans la vie des utilisateurs des biens/services induits. C'est ainsi que le suivi d'impact sera en mesure de documenter les changements significatifs majeurs produits par le programme.

L'évaluation interne processus prévu dans les activités de gestion du projet n'a pas eu lieu faute de savoir faire à l'intérieur de l'équipe PADL-K, et malgré leur sollicitation à l'équipe de NIAMEY.

Eau Vive se montre conscient de ces insuffisances en matière de suivi évaluation et de gestion globale de ses programmes. Au titre du renforcement des ressources humaines, le recrutement d'un cadre gestionnaire et celui en cours d'un Responsable des Projets et Programmes qui assurera la coordination de l'activité de terrain et son suivi qualité.

3.2 LA CAPITALISATION

La capitalisation suppose un système de suivi d'impact performant qui mette en exergue un enseignement donné sur la base duquel l'équipe formule de nouvelles hypothèses pour approfondir davantage la connaissance. EAU VIVE a une défaillance technique en matière de suivi. Une revue du cadre logique du PADL-K aurait été nécessaire dès le démarrage du programme.

3.3 L'IMAGE DE EAU VIVE

Au démarrage de ses activités au NIGER, EAU VIVE est perçue comme une ONG de l'eau. Avec l'élargissement de son offre, elle a perdu cette image et n'a pas forcément fait naître une autre vision nette ; elle fait tout, comme tous les autres, avec moins de moyens et moins de professionnalisme : BC, puits, mini AEP, appui aux producteurs, renforcement de capacités... Ses compétences et son sérieux sont reconnus dans les domaines d'actions où elle intervient.

Dans la région de Maradi, la valeur ajoutée créée par eau vive dans le domaine du développement n'est pas clairement perceptible et exprimée, car l'approche mise en œuvre a donné lieu à un projet qui empile des microprojets issus des demandes, elles mêmes suscitées en fonction de la disponibilité financière des communautés ; la cohérence entre les microprojets n'est pas toujours recherchée. Chaque microprojet étant en lui-même un objectif. Un villageois de AJEKORIA a dit « eau vive veut faire beaucoup de choses mais elle n'a pas les moyens ». Cette réflexion doit être rapprochée du contexte des forages toujours en attente des équipements et adduction (AJEKORIA et AKOIRA IDI). Cette même perception commence à se développer à MAYAYI autour de la question de l'équipement du CSI.

IV AUTRES ELEMENTS DE REFLEXION ET D'INTERPELLATION POUR LA SUITE

L'équipe de Eau Vive au Niger développe des programmes obéissant à une dynamique prenant en compte la réalité de la Décentralisation aujourd'hui, ce qu'elle ne pouvait envisager il y a quelques années. Du fait de l'élection des conseils, elle a initié des programmes, en partenariat avec des ONG nigériennes, portés par les communes qui en sont les maîtres d'ouvrage. Cette approche est novatrice et met Eau Vive aux services des collectivités territoriales, à travers des services d'appui délégués. Ce faisant, l'équipe épouse entièrement les implications de la décentralisation et permet aux nouvelles institutions de jouer pleinement le rôle. Ces programmes sont métis sur des métiers maîtrisés par Eau Vive l'Eau, tout en s'inscrivant dans une dynamique de développement local. Cela lui permettra de mieux concentrer ses appuis, en termes thématiques, et de les capitaliser. Il donne un point d'appui également pour alimenter le travail de lobbying mené à l'échelle nationale et régionale, en alliance avec les élus locaux porteurs des programmes.

Des efforts de réflexion ont déjà été entrepris par Eau Vive en matière d'orientation et de recentrage des actions sur l'ingénierie de l'eau, hygiène et assainissement et sur l'appui aux communes etc. Les deux plus gros programmes d'Eau Vive au Niger en perspective pour les 5 prochaines années sont portés par 13 communes, 6 ONG nigériennes et plus de 200 villages. Eau Vive étant facilitateur et apporteur d'ingénierie de l'aide à la décision, à la planification, à

la mobilisation des ressources locales et extérieures. L'un des 4 programmes mis en œuvre au Niger en ce moment porte sur la promotion de l'hygiène et l'assainissement en milieu communautaire et scolaire.

Quelques commentaires sur la dynamique actuelle de Eau Vive et Pistes de réflexion

→ Nous estimons que eau vive est dans une dynamique intéressante à travers l'élaboration des nouveaux programmes, allant dans le sens d'un recentrage autour de l'eau qui est sa vocation et l'image première auprès des acteurs dans leur diversité. De ce fait son apport en terme de couverture des besoins en eau potable serait plus significatif au niveau de la région qui a encore de sérieux problèmes d'alimentation en eau, ce qui explique d'ailleurs le fait que l'eau soit toujours la priorité dans le plan d'action des villages concernés par le programme.

→ L'hygiène et l'assainissement assurent la potabilité de l'eau et devront être liées à tout programme d'hydraulique villageoise. Les innovations en matière d'aménagements de surfaces sont techniquement insuffisantes ; malgré les huit types d'aménagements de surface existants dans le pays, les hommes et les animaux boivent indifféremment dans les abreuvoirs ou les bassins. EAU VIVE devra s'investir dans ce domaine selon une approche de recherche action participative pour concevoir avec les intéressées des modèles spécifiques qui décourages les multiples usages. Une réflexion avec les populations a débouché sur les pistes qui suivent : clôturer les bassins pour eau potable et confectionner des abreuvoirs sous formes d'étangs de 2 mètres de diamètres pour diminuer la hauteur d'eau (de sorte qu'elle insuffisante pour se servir à l'aide d'un bol, et juste suffisante pour être lapée par les animaux) et le protéger avec un petit muret qui permettent à l'eau d'être trouble afin de décourager les utilisateurs des points à se servir dans ces étangs.

L'hygiène et l'assainissement suppose en outre un changement de comportements qui lui-même n'est possible que par une action d'information et d'éducation :

- les centres d'alphabétisation pour adultes et enfants déscolarisées et non scolarisées devront baser leur enseignement sur l'hygiène et l'assainissement ;
- les écoles devront mettre un accent spécifique sur ces questions, d'autant plus qu'au niveau national, le Ministère de l'Hydraulique vient d'être investi de ces questions qui revêtent une grande importance. Le financement d'un appui pour intégrer dans les manuels scolaires des enseignements spécifiques sur l'hygiène et l'assainissement peut être envisagé à travers le Ministère en charge de la question.

L'hygiène et l'assainissement amènent eau vive à s'intéresser à l'éducation formelle et non formelle à la construction des classes et centres alphabétisation équipés de latrines équipées de dispositifs pour garder les mains propres, de salles d'enseignement équipées de dispositifs spécifiques (à introduire dans les communautés) adaptés garder l'eau potable (partir des modèles du CREPA par exemple qui pourront éventuellement être modifier pour une meilleure adaptation socioculturelle et financière...).

La dimension relative à l'hygiène et l'assainissement devra retenir plus d'attention dans les programmes à venir.

Appui aux communes en matière d'eau hygiène et assainissement

→ La construction des puits des mini-adductions d'eau, des classes et des centres d'alphabétisation qui sont du domaine des compétences des communes impose un appui aux nouvelles communes en matière de planification et de maîtrise d'ouvrage et d'entretien des infrastructures (conventions reconductibles ou pas avec les comités locaux de gestion).

Une idée intéressante de fonds de l'eau a été exprimée par les élus et eau vive pourrait apporter un appui à la poursuite de la réflexion et à la concrétisation de ce fonds.

La commune de AJE KORJA ressent le besoin de prendre une partie du fonds générés par la vente de l'eau de la mini AEP du CSI. La commune prélève 10% en attendant que l'Etat précise la clé de repartition des fonds de l'eau (x% pour la région ou l'Etat, x% pour la commune et x% pour la communauté). A cet effet, il serait important que eau vive appuie le Ministère de l'hydraulique et de l'Environnement pour la tenue d'un atelier national.

Pour une meilleure synergie des actions de EAU VIVE, il serait important qu'elles s'inscrivent dans le cadre des cinq communes déjà existantes pour appuyer l'intercommunalité, alternative de viabilité de ces communes rurales démunies.

→ Les activités de BC, devront se poursuivre à travers le CIBC qui devra s'ériger en coopérative de service ou ONG pour s'occuper de la création de nouvelles banques sur la base d'un apport complémentaire des anciennes banques et du suivi évaluation des BC. Une formation adéquate avec de outils appropriés devra être dispensée au CIBC et aux comités des banques; (l'ONG GAPEC expérimentée en la matière pourra conduire cette activité). Ainsi eau vive renforce la capacité des organisations rurales qui sont visibles au niveau communal et intercommunal.

Le recentrage de Eau Vive/Niger sur la problématique de l'eau et les thématiques de l'hygiène et assainissement s'inscrit dans une perspective de développement local porté par les communes. Les efforts doivent être poursuivis en ce sens, de façon à ce que les communes formulent, avec un appui approprié une vision globale, une stratégie et un plan de travail, au sein de laquelle, le programme Eau & Assainissement initié par Eau Vive occupe une place à côté d'autres programmes. Ce faisant, Eau Vive contribuera à permettre aux communes avec lesquelles elles tissent des liens de partenariat d'assumer de manière effective leur fonction de maîtrise d'ouvrage.

Eau Vive est engagé sur plusieurs programmes, une attention particulière doit être portée sur le suivi évaluation dans le futur.

BIBLIOGRAPHIE

Documents internes PADL-K

- Programme d'appui au développement local dans le canton de KORNAKA, département de DAKORO, REGION de MARADI
- Evaluation de situation alimentaire et sanitaire dans le canton de KORNAKA compte rendu de la rencontre inter villageoise
- Etude de faisabilité pour la réalisation de la mini AEP de AJEKORIA
- Projet de renforcement de la sécurité alimentaire dans le canton de KORNAKA
- Synthèse de la mission d'autoévaluation des 18 banques céréalières de la composante renforcement de la sécurité alimentaire du PADL-K
- Analyse de la situation des métiers locaux et production locale et proposition des modalités d'appui
- Rapports d'avancement de mise en œuvre du volet alphabétisation
- Rapport de formation des animateurs villageois en technique de communication et d'animation
- Rapport diagnostic de 51 villages PADL-K

Documents internes du programme MAYAYI

- Projet hydraulique dans l'arrondissement de MAYAYI
- Rapport de formation des membres des comités de gestion de point d'eau
- Rapport de formation des responsables des structures coopératives
- Rapport de formation des membres des structures de gestion des écoles
- Programme de 30 puits MAYAYI
- Rapport de formation des animateurs de l'ONG ABHM en technique d'élaboration de projets
- Programme d'appui à l'animation

Documents internes KAFA KOIRA et LAMORDE

- Rapport final renforcement de capacités des communautés villageoises de KAFA KOIRA
- Rapport annuel d'activités 2004 (groupement AFVP/EAU VIVE)
- Documents de recentrage PADL-K
- Outils d'animation eau vive

Autres documents

Etude sur le démarrage des communes au NIGER : les compétences à leur transférer et la stratégie pour les accompagner. Union Européenne / Institutions et Développement

Calendrier de travail

Date	Activités	Personnes rencontrées
21 juillet 2004	Prise de contact ; Présentation de EAU VIVE et programmes ; Documentations internes	Jean Bosco, Amani Issoufou Morou Amadou
26 Juillet 2004	Choix des communautés cibles pour l'évaluation ;	Amani Issoufou
03 août 2004	Arrivée Daniel Thieba Séance de travail de l'équipe Rencontre avec eau vive	Jean Bosco, Amani Issoufou
04 août 2004	Départ MARADI Entretien avec l'équipe EAU VIVE MARADI	Sakina Ibrahim Alhassane Nahé Mamane Yacouba Oumarou Soumaila
05 août 2004	Départ MAYAYI Entretien avec équipe ABHM	Amani Adamou Ibrahim Amadou Ibrahim Dangali
	DADIN KOWA Un entretien collectif et deux entretiens avec les comités chargés des infrastructures réalisées ;visite des réalisations	Comité du puits Association des parents d'élèves
06 août 2004	DAN MAIMOUNA Un entretien collectif et deux entretiens avec les comités chargés des infrastructures réalisées	Comité du puits Association des parents d'élèves
	ZONGO OUMARA visite CSI	
	MARADI Entretien à Direction Régionale de l'hydraulique Entretien avec le cabinet d'Etudes Nakaoura Cabinet de contrôle des travaux ETAG	Ibrahim Andilo Ousmane Chaibou Souleymane Gonda Bako Brah
07 août 2004	DAN FAROU Entretien / BC et alphabétisation	Comité de gestion BC Comité alphabétisation
	KORNAKA Entretien	Adjoint au maire et des conseillers communaux
08 août 2004	Départ D. Thieba NIAMEY Entretien avec responsable de eau vive	Jean Bosco
	MARADI Direction Régionale de l'Education Non Formelle Entreprise Alpha Omar	Amoukou Issaka Ibrahim Janjouna
	ONG Janguinol	Mai Kano Mahaman
09 août 2004	AJE KORIA Discussion mini AEP Entretien avec élus	Comité de gestion Yahaya Garba maire Aichatou abdou vice maire et 4conseillers

	SABON MACHI Entretien BC	Comité de gestion BC
10 août 2004	Départ M. Diarra Doka NIAMEY	
11 août 2004	KAFA KOIRA Entretien/classes	Comité pour entretien de classe
12 août 2004	KOMBA Entretien/forage	Comité de gestion du forage
13 août 2004	Entretien CREPA	Yacouba Zabeirou Mahamadou Timbo
14 août 2004	Entretien au Ministère de l'hydraulique	SG du Ministre
	Restitution à EAU VIVE NIAMEY	
16 août 2004	Compléments d'informations à eau VIVE MARADI	
	Rédaction	
17 août	Rédaction	
18 août	Rédaction	
19 août	Rédaction	
24 août	Rédaction et envoi rapport provisoire	
05 septembre	Prise en compte des amendements	
06 septembre	Prise en compte des amendements et envoi second rapport	